



IRSEM

INSTITUT DE RECHERCHE STRATÉGIQUE
DE L'ÉCOLE MILITAIRE

CE QUE VEULENT LES GRANDES PUISSANCES

LA QUÊTE DE STATUT DE LA CHINE ET L'AVENIR DE L'ORDRE INTERNATIONAL

Dr Élie Baranets

Chercheur Sécurité internationale à l'IRSEM



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Février 2024

ÉTUDE – n° 114

**CE QUE VEULENT
LES GRANDES PUISSANCES**

**LA QUÊTE DE STATUT DE LA CHINE
ET L'AVENIR DE L'ORDRE INTERNATIONAL**

Dr Élie Baranets

Chercheur Sécurité internationale à l'IRSEM

Pour citer cette étude

Élie Baranets, *Ce que veulent les grandes puissances – La quête de statut de la Chine et l'avenir de l'ordre international*, Étude 114, IRSEM, février 2024.

Dépôt légal

ISSN : 2268-3194

ISBN : 978-2-11-167803-3

DERNIÈRES ÉTUDES DE L'IRSEM

113. *Gendarmerie nationale et Guardia Civil – La coopération tous azimuts*
CNE Louis VAILHEN
112. *La guerre en Ukraine : un nouveau contexte stratégique pour la Turquie ?*
Sümbül KAYA (dir.)
111. *Le droit des conflits armés internationaux appliqué à l'espace extra-atmosphérique – Les défis posés par les satellites artificiels*
Jennifer LACHANCE
110. *L'établissement de normes de comportement dans l'espace extra-atmosphérique – De la Terre à la Lune, et au-delà*
Béatrice HAINAUT
109. *Les logiques du chaos – Révolution, guerre et transition politique au Soudan*
Clément DESHAYES
108. *L'Académie russe de l'économie nationale et de l'administration publique au service de la modernisation autoritaire du régime de Vladimir Poutine*
Victor VIOLIER
107. *Armer l'allié sans prendre le risque d'armer l'adversaire : prévenir le détournement d'armes*
Chiara ROSELLINI
106. *La sécurité des Philippines – Coopérations de défense et alliances*
Marjorie VANBAELINGHEM
105. *Les armes nucléaires tactiques réhabilitées ?*
Tiphaine de CHAMPCHESNEL
104. *Lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée – L'architecture de Yaoundé : dix ans après, au milieu du gué*
Antonin TISSERON

ÉQUIPE

Directeur par intérim

ICA Benoît RADEMACHER

Directrice scientifique

Julia GRIGNON

Secrétaire générale

Caroline VERSTAPPEN

Éditrice

Chantal DUKERS

Retrouvez l'IRSEM sur les réseaux sociaux :

@ <https://www.irsem.fr>



@IRSEM1



PRÉSENTATION DE L'IRSEM

Créé en 2009, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) est l'organisme de recherche stratégique du ministère des Armées. Composé d'une cinquantaine de personnes, civiles et militaires, dont la plupart sont titulaires d'un doctorat, il est le principal centre de recherche en études sur la guerre (*War Studies*) dans le monde francophone. En plus de conduire de la recherche interne (au profit du ministère) et externe (à destination de la communauté scientifique) sur les questions de défense et de sécurité, l'IRSEM apporte un soutien aux jeunes chercheurs (la « relève stratégique ») et contribue à l'enseignement militaire supérieur et au débat public. L'équipe de recherche est répartie en six domaines :

- Le domaine Europe, Espace transatlantique et Russie analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Amérique du Nord, en Europe, en Russie et dans l'espace eurasiatique qui comprend l'Europe orientale (Moldavie, Ukraine, Biélorussie), le Caucase du Sud (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan) et les cinq pays d'Asie centrale. Il s'intéresse plus particulièrement à la compétition de puissances dans cette zone, aux évolutions du rôle de l'OTAN, à la sécurité maritime et aux stratégies d'influence.
- Le domaine Afrique - Asie - Moyen-Orient analyse les évolutions stratégiques et géopolitiques en Afrique, Asie et Moyen-Orient, autour des axes transversaux suivants : autoritarisme politique et libéralisation économique dans les pays émergents ; rôle et place des armées et des appareils de sécurité dans le fonctionnement des États et des sociétés ; enjeux stratégiques et de sécurité régionale ; idéologies, nationalismes et recomposition des équilibres interétatiques régionaux.
- Le domaine Armement et économie de défense s'intéresse aux questions économiques liées à la défense et, plus largement, a vocation à traiter des questions stratégiques résultant des développements technologiques, des problématiques d'accès aux ressources naturelles et de celles liées aux enjeux environnementaux. Les travaux de recherche du domaine s'appuient sur une approche pluridisciplinaire, à la fois qualitative et quantitative, qui mobilise des champs scientifiques variés : économie de défense, histoire des technologies, géographie.

AVERTISSEMENT : l'IRSEM a vocation à contribuer au débat public sur les questions de défense et de sécurité. Ses publications n'engagent que leurs auteurs et ne constituent en aucune manière une position officielle du ministère des Armées.

BIOGRAPHIE

Élie Baranets est docteur en science politique de l'Université de Bordeaux. Il est l'auteur de nombreux articles en Relations internationales et études stratégiques. Il a publié *Comment perdre une guerre. Une théorie du contournement démocratique* (CNRS Éditions, 2017) et *Théories des relations internationales* (Presses de Sciences Po, 2019, avec Dario Battistella et Jérémie Cornut). Chercheur Sécurité internationale à l'IRSEM depuis 2019, il est qualifié aux fonctions de maître de conférences en science politique. Ses recherches portent actuellement sur les causes des conflits armés, sur le lien entre le régime politique et la guerre et plus précisément sur l'impact stratégique des discours politiques. Il enseigne les Relations internationales et la politique étrangère des États-Unis dans plusieurs établissements, dont Sciences Po Paris.

- Le domaine Défense et société est à l'interface des problématiques spécifiques au monde militaire et des évolutions sociétales auxquelles celui-ci est confronté. Les dimensions privilégiées sont les suivantes : lien entre la société civile et les armées, sociologie du personnel militaire, intégration des femmes dans les conflits armés, relations entre pouvoir politique et institution militaire, renouvellement des formes d'engagement, socialisation et intégration de la jeunesse, montée des radicalités. Outre ses activités de recherche, le domaine Défense et société entend aussi promouvoir les questions de défense au sein de la société civile, auprès de l'ensemble de ses acteurs, y compris dans le champ académique.
- Le domaine Stratégies, normes et doctrines a pour objet l'étude des conflits armés contemporains, en particulier sous leurs aspects politiques, militaires, juridiques et philosophiques. Les axes de recherche développés dans les productions et événements réalisés portent sur le droit international, en particulier sous l'angle des enjeux technologiques (cyber, intelligence artificielle, robotique), les doctrines de dissuasion, la maîtrise des armements avec la lutte contre la prolifération et le désarmement nucléaires. Les transformations des relations internationales et leurs enjeux de puissance et de sécurité ainsi que la philosophie de la guerre et de la paix font également partie du champ d'étude.
- Le domaine Renseignement, anticipation et stratégies d'influence mène des recherches portant sur la fonction stratégique « connaissance et anticipation » mise en avant par le Livre blanc de la défense depuis 2008. Ce programme a donc d'abord pour ambition de contribuer à une compréhension plus fine du renseignement entendu dans son acception la plus large (c'est-à-dire à la fois comme information, processus, activité et organisation) ; il aspire ensuite à concourir à la consolidation des démarches analytiques, notamment dans le champ de l'anticipation ; enfin, il travaille sur les différentes dimensions de la guerre dite « hybride », en particulier les manipulations de l'information. Le domaine contribue du reste au renforcement du caractère hybride de l'IRSEM en diffusant des notes se situant à l'intersection de la recherche académique et de l'analyse de renseignement en sources ouvertes.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	11
INTRODUCTION	13
I. UNE COURSE À LA PUISSANCE ?	15
L'approche incontournable de l'équilibre des puissances	15
<i>Perceptions et pratiques</i>	15
<i>Une notion controversée</i>	19
La conception tragique de la compétition entre grandes puissances	24
<i>Les contours généraux d'une théorie élégante</i>	24
<i>Les limites d'une approche engagée</i>	29
II. UNE COURSE AU PRESTIGE ?	35
Le statut comme enjeu structurant de la rivalité entre grandes puissances	35
<i>Une fin en soi</i>	35
<i>Un impact à déterminer</i>	41
L'écart entre la puissance et le statut comme source d'antagonismes	50
III. QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR DE L'ORDRE INTERNATIONAL ?	55
Les degrés classiques de changements envisageables.....	55
Un système international adaptable ?	59
CONCLUSION	67

RÉSUMÉ

Course à la puissance, à la sécurité, à la technologie, ou encore aux retombées économiques, la rivalité sino-américaine est généralement décrite comme une compétition qui englobe tous les domaines. Ces différentes dimensions ne dévoilent néanmoins jamais autant leur intérêt que lorsqu'elles sont analysées à travers la course au statut à laquelle elles participent. Traditionnellement mise en avant pour expliquer les relations entre la Chine et les États-Unis, la notion d'équilibre des puissances souffre à la fois d'une ambiguïté récurrente et d'une capacité explicative limitée, notamment dans sa version la plus visible, incarnée aujourd'hui par le réalisme offensif de John Mearsheimer. Pour comprendre comment les logiques de croissance économique, de puissance, et de prestige sont connectées et se répercutent sur l'ordre international, l'étude propose plutôt de puiser dans les travaux de Robert Gilpin. Les conclusions de la littérature récente en Relations internationales permettent ensuite d'identifier les sources d'antagonismes liées au statut. Il ne semble pas que le renversement de l'ordre international en place soit la priorité de la Chine. Cela pourrait le devenir si elle ne se voit pas conférer le statut qu'elle pense mériter. L'étude examine les différents scénarios envisageables et leurs modalités.

INTRODUCTION

La place centrale qu'occupe la rivalité États-Unis/Chine, dans les chancelleries, les cercles savants ou les préoccupations du grand public, ne tient pas uniquement à l'ampleur des capacités destructrices des deux plus grandes puissances du système international contemporain. Elle s'explique aussi par son caractère quasi universellement observable. Que ce soit dans les grandes décisions de politique étrangère, dans les interactions économiques d'un grand nombre d'agents, dans les innovations technologiques réalisées, dans la nature des investissements consentis tout autour du monde en termes de développement économique ou d'infrastructures, partout on peut en voir les empreintes. La rivalité sino-américaine influence également les politiques environnementales, sanitaires, sportives, sans compter qu'elle comporte une dimension non matérielle au sein de l'espace public. On en déduit volontiers que la compétition sino-américaine est une course intégrale : une course à la puissance, à la richesse, à la technologie ou encore aux symboles.

Or, une telle conclusion réduit artificiellement l'écart d'importance qui existe entre ces différentes sphères. En outre, affirmer que cette rivalité est alimentée par des moteurs aussi nombreux que variés en brouille la compréhension. Elle empêche l'élaboration d'une grille de lecture parcimonieuse et cohérente, seule susceptible de discerner clairement les causes à l'œuvre et de les distinguer de leurs moyens, de leurs effets, ainsi que d'éventuelles fausses pistes.

Plutôt que de proposer une analyse des spécificités internes des États-Unis et de la Chine, cette étude présente les traits relatifs à la rivalité entre grandes puissances en général qu'elle applique à la compétition à laquelle se livrent Washington et Pékin, dans le but de mieux en cerner les enjeux et les possibilités de développement. Ce faisant, l'étude se focalise davantage sur les aspirations de la puissance émergente, en l'occurrence la Chine. D'une part, elles sont davantage source de controverses

que celles des États-Unis ; d'autre part, de leur identification est censée dépendre la posture américaine.

L'étude repose en grande partie sur une opposition entre la compétition pour la puissance, d'une part, et la quête de prestige et de statut, d'autre part. Il n'existe pas de consensus quant à la définition de la puissance. Néanmoins, lorsqu'elle est appliquée à la rivalité sino-américaine, l'hypothèse de compétition de puissance renvoie généralement à une course de chaque acteur pour se doter des atouts qui lui permettront de dominer l'autre matériellement. Le statut, quant à lui, renvoie à la place qu'occupe un acteur (ici un État) au sein d'une hiérarchie symbolique (ici internationale). Le prestige en est quasiment le synonyme, à la différence près qu'il constitue la ressource qui permet à l'acteur en question de se placer sur cette échelle sociale. Cette étude tente de démontrer que la rivalité entre les États-Unis et la Chine gagne à être perçue comme une course au statut et au prestige plutôt que comme une course à la puissance.

Prendre du recul sur la situation stratégique contribue à mieux identifier les motivations des acteurs internationaux majeurs, à commencer par celles des grandes puissances. Les opportunités qui s'offrent à ces États, les contraintes auxquelles ils doivent faire face, ainsi que les réactions possibles de la part des autres acteurs sont des questionnements qui nourrissent les discussions au sein de la discipline des Relations internationales¹. En puisant dans ce champ, cette étude se propose de restituer plusieurs conclusions qui peuvent aider à penser de manière claire et cohérente la rivalité entre la Chine et les États-Unis sans la réduire aux spécificités géographiques, culturelles et politiques des deux pays.

1. Il est d'usage d'utiliser l'expression « relations internationales » sans majuscule pour parler du domaine d'interactions entre acteurs variés à l'échelle mondiale, et « Relations internationales » avec une majuscule pour parler de la discipline universitaire qui étudie ce domaine.

I. UNE COURSE À LA PUISSANCE ?

La Chine et les États-Unis se livreraient une course à la puissance. Cette approche de la rivalité sino-américaine est à la fois la plus intuitive et la plus courante dans la littérature scientifique. Pour analyser cet enjeu, c'est la notion d'équilibre des puissances qu'il convient de mobiliser. Une première section en présente les grands traits. Quant à la deuxième section, elle examine une théorie qui s'est particulièrement distinguée ces dernières années par sa visibilité et son influence, dans la discipline des Relations internationales comme en dehors. Portée par John Mearsheimer, elle a vocation à expliquer la compétition de puissance en général, et à s'appliquer à la rivalité sino-américaine. Pessimiste quant aux possibilités de coopération, cette approche est par ailleurs contestable tant sur le fond qu'au regard de ses recommandations.

L'APPROCHE INCONTOURNABLE DE L'ÉQUILIBRE DES PUISSANCES

Perceptions et pratiques

Lorsqu'il est question de rivalité entre grandes puissances, la notion d'équilibre des puissances vient presque naturellement à l'esprit. Quand bien même cette étude recommande, en dernière analyse, d'aborder le sujet de la rivalité sino-américaine à la lumière d'autres concepts et théories, la prépondérance de l'équilibre des puissances dans le champ des Relations internationales oblige à lui accorder une attention particulière. À cet égard, et pour Kenneth Waltz, « s'il y a une théorie politique emblématique des relations internationales, c'est celle de l'équilibre des puissances¹ ». La raison de cette centralité tient à la spécificité de la scène internationale. Il n'existe pas d'autorité régulatrice disposant d'un pouvoir de coercition effectif au-dessus des

1. Kenneth Waltz, *Theory of International Politics*, New York, McGraw-Hill, 1979, p. 179.

États. Dans cet environnement anarchique², la puissance joue un rôle fondamental, allant jusqu'à faire dire à John Mearsheimer qu'elle est « aux Relations internationales ce que la monnaie est à l'économie³ ». C'est elle qui, plus que n'importe quelle autre ressource, doit permettre aux États d'atteindre leurs objectifs⁴. Les acteurs internationaux seront alors particulièrement attentifs à la manière dont la puissance est distribuée entre eux. On parle d'équilibre des puissances.

L'équilibre des puissances a beau constituer une notion incontournable au sein des Relations internationales, il n'existe aucun consensus quant à ses déterminants, ni quant à ses conséquences. Plus encore, c'est paradoxalement avec une récurrente ambiguïté que l'on s'y réfère, sa définition implicite changeant selon le contexte de son utilisation⁵. La notion d'équilibre des puissances « peut vouloir dire à peu près n'importe quoi ; elle est utilisée non seulement dans des sens différents par des personnes différentes, dans des sens différents par les mêmes personnes à des moments différents, mais aussi dans des sens différents par la même personne au même moment⁶ ». Ce constat, dressé il y a

2. Le terme d'anarchie renvoie à l'absence d'autorité supérieure légitime, une situation qui fait la spécificité du champ d'étude de la discipline des Relations internationales (Dario Battistella, Jérémie Cornut et Élie Baranets, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019, p. 19-20).

3. John Mearsheimer, *The Tragedy of Great Power Politics*, New York, W. W. Norton & Company, 2001.

4. On considère souvent que c'est en vertu de la nature anarchique du système international que les États adoptent des stratégies d'équilibre des puissances, seules garantes de leur sécurité. Cela n'a pas toujours été le cas, et certains auteurs ont pu considérer que la recherche d'équilibre s'inscrivait dans une quête de puissance en soi, voire qu'elle était universelle. Toutefois ce n'est pas autour de ce postulat, emprunté par Hans Morgenthau, *Politics Among Nations: The Struggle for Power and Peace*, New York, McGraw-Hill, 7^e éd. 2005 [1948] que les débats en Relations internationales vont finalement se développer.

5. Michael Sheehan, *The Balance of Power: History and Theory*, Londres, Routledge, p. 1-23.

6. A. F. Pollard, « The Balance of Power », *Journal of the British Institute of International Affairs*, 2 (2), 1923, p. 58 cité par David Baldwin, « Power and International Relations », dans Walter Carlsnaes, Thomas Risse et Beth

un siècle par l'historien britannique Albert Frederick Pollard, n'a pas si mal vieilli.

Clarifions donc. En premier lieu, l'équilibre des puissances peut renvoyer à une situation empirique caractérisée par un équilibre en termes de puissance⁷ à propos de deux ou plusieurs États. Utilisée à propos de la Chine et des États-Unis, l'expression signifie que la puissance respective des deux États est comparable. Ce n'est pas le sens que cette étude attribue à la notion.

L'expression peut également renvoyer à toute situation dès lors qu'elle est perçue à travers la distribution de la puissance. Dans cette perspective, qui est son acception la plus élémentaire, l'équilibre des puissances n'implique pas nécessairement de situation d'équilibre, mais juste la prise en compte du rapport de puissance qui peut exister entre acteurs au sein du même système, généralement à l'échelle internationale⁸, mais aussi parfois à l'échelle régionale⁹. On parle de *stratégies* d'équilibre des puissances à propos des manœuvres entreprises par les États lorsqu'ils se positionnent en fonction de ce rapport de puissance. On parle de *théories* de l'équilibre des puissances à propos des propositions qui étudient les stratégies du même nom ainsi que, plus généralement, la manière dont la distribution de la puissance influence la politique internationale.

Il est le plus souvent admis que, dans un environnement anarchique, il est dangereux de laisser la puissance dominante en position d'utiliser ses capacités pour dominer les autres États. Une telle stratégie peut offrir un répit temporaire vis-à-vis des ambitions de la puissance dominante, mais cela revient aussi à

Simmons (dir.), *Handbook of International Relations*, Londres, Sage Publications, 2013, p. 280-281.

7. Tout aussi central à la discipline des Relations internationales que le concept d'équilibre des puissances, le concept de puissance lui-même n'y est pas davantage défini de manière consensuelle. Les termes de ce débat seront précisés ultérieurement.

8. Kenneth Waltz, « International Structure, National Force, and the Balance of World Power », *Journal of International Affairs*, 21 (2), 1967, p. 215-231.

9. Pour une présentation pédagogique des deux dimensions, voir T. V. Paul, James Wirtz et Michel Fortmann (dir.), *Balance of Power: Theory and Practice in the 21st Century*, Stanford, Stanford University Press, 2004.

augmenter les chances de cette dernière de parvenir, *in fine*, à utiliser sa suprématie matérielle pour mieux soumettre les autres. Par conséquent, plutôt que de procéder à du *bandwagoning*, qui consiste à s'aligner sur la position du plus puissant, on pense que les États ont tendance – ou du moins devraient avoir tendance¹⁰ – à opter pour la position inverse et à tenter de faire contrepoids à la puissance dominante. On parle de *balancing*.

Deux grandes catégories de stratégies de l'équilibre des puissances se présentent aux États pour compenser la prédominance d'un État tiers. L'*internal balancing*, d'une part, consiste à augmenter ses propres capacités (matérielles, notamment militaires). L'*external balancing*, d'autre part, consiste à former des partenariats avec d'autres États.

Dans la pratique, l'un va rarement sans l'autre. Ainsi, par exemple, l'ascension des capacités intrinsèques chinoises ne s'est pas réalisée sans intérêt pour la formation d'un réseau de partenaires stratégiques dont elle pourrait tirer profit. Avant que le rapprochement entre la Chine et la Russie ne s'établisse de manière pérenne, Pékin et Moscou se sont patiemment attachés à renforcer leurs liens, témoignant ainsi de leur sensibilité à l'*external balancing*, notamment développé en réaction à la domination américaine perçue comme menaçante¹¹.

On peut même dire que les dimensions interne et extérieure de l'équilibre des puissances sont intriquées puisque, à l'image des préoccupations de la France, il est courant qu'un pays choisisse

10. La régularité empirique avec laquelle les États décident toutefois d'opter pour le *bandwagoning* contredit la vision néoréaliste selon laquelle la nature anarchique du système international devrait inciter les États à opter pour le *balancing*, sauf situations particulières où la proximité géographique, l'isolement et l'écart de puissance trop important ne permettent pas d'envisager une stratégie de *balancing* viable. C'est notamment en s'attachant à rendre compte de cette anomalie que le réalisme néoclassique propose qu'aux variables systémiques soient combinées des variables internes, voir Steven Lobell, Norrin Ripsman et Jeffrey Taliaferro (dir.), *Neoclassical Realism, the State, and Foreign Policy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

11. Yves Boyer, « Chine-Russie : l'impensable alliance ? », *Annuaire français de relations internationales*, 21, 2020, p. 698-712.

son partenaire commercial en termes d'industrie de défense en considérant son statut de partenaire stratégique potentiel¹².

Reste que c'est avant tout en misant sur l'accroissement de ses propres capacités que la Chine peut concurrencer la puissance américaine. L'*internal*, plutôt que l'*external*, *balancing* demeure la voie prioritaire. Bien que coûteuse, cette option permet de moins dépendre des autres États que l'option du partenariat.

Quant à la paix, elle n'est jamais recherchée en tant que telle. En tâchant d'assurer leur sécurité, et en fonction de la distribution de la puissance, la paix aura plus ou moins de chances d'apparaître. Accidentelle, elle n'est pas l'objectif des acteurs internationaux. Comme presque toutes les propositions de la discipline, celle-ci ne fait pas l'unanimité. Une des alternatives les plus intéressantes est offerte par Hedly Bull¹³. S'il concède volontiers que l'équilibre des puissances n'a pas la paix pour but, Bull se distingue de la plupart des auteurs en soutenant que sa fonction principale est le maintien du système interétatique. Il faut dire que Bull ne voit pas l'équilibre des puissances comme un simple fait ou processus, mais comme une institution. En tout état de cause, l'équilibre des puissances est une notion dont le fonctionnement et jusqu'à l'existence même font l'objet de controverses.

Une notion controversée

La place manque pour présenter ici toutes les critiques qui ont été formulées à l'encontre des théories de l'équilibre des puissances. On peut toutefois en retenir deux principales. La plupart des propositions théoriques relatives à l'équilibre des puissances reposent sur le postulat – implicite ou explicite – que les relations internationales sont un jeu à somme nulle : tout ce que l'un gagne, un autre le perd. Or, un tel postulat a une validité

12. Un trait qui semble moins caractériser l'Allemagne, voir Clément Daniez, « Rencontre Borne-Scholz : la défense, point de crispation dans la relation franco-allemande », *L'Express*, 25 novembre 2022.

13. Hedly Bull, *The Anarchical Society*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 3^e éd. 2002 [1977], p. 103.

historique circonscrite. La mondialisation a, par exemple, rendu les États plus interdépendants. Ne se résumant pas à des unités de combat, les États sont davantage sensibles qu'auparavant aux intérêts qu'ils peuvent avoir en commun.

En tissant des relations économiques avec les pays occidentaux, la Chine a rendu plus coûteuse toute velléité potentielle de s'aligner contre elle. Ce n'est pas pour autant que les calculs des États ne se font plus en fonction de la distribution de la puissance. Cette dimension est simplement concurrencée par d'autres.

De plus, si l'équilibre des puissances était aussi déterminant, les États s'aligneraient contre la puissance dominante de manière plus fréquente qu'ils ne le font en réalité. Le comportement des États occidentaux vis-à-vis des hégémons britannique au XIX^e siècle et américain depuis le milieu du XX^e le démontre : loin de s'aligner contre la première puissance en recourant à l'option du *balancing*, beaucoup la suivirent, et continuent de le faire pour ce qui est du cas de l'hégémon américain.

Cette anomalie peut faire l'objet de multiples interprétations. La première remet en cause l'existence fondamentale d'un équilibre des puissances qui opérerait au niveau interétatique. Dans cette perspective, la décision de s'aligner ou pas sur la puissance dominante se fait surtout en fonction de facteurs internes. Ce sont par conséquent les préférences des acteurs sociétaux qu'il faut prendre en compte¹⁴. Ce n'est plus l'intérêt national (concept devenu inopérant) qui commande aux États, mais l'intérêt de ces acteurs internes, lesquels sollicitent l'État pour qu'ils satisfassent leurs attentes. Pour cette raison, les considérations d'ordre économique se voient attribuer une importance de premier plan. Cela pourrait expliquer l'intérêt de certains États à s'aligner sur les positions de la première puissance et à intégrer, dans des conditions avantageuses, le marché que l'hégémon domine. Mettre en lumière les intérêts (notamment économiques) d'acteurs privés peut, à l'inverse, expliquer la réticence de certains États occidentaux à prendre leurs distances avec la Chine. Cette dernière, on

14. Andrew Moravcsik, « Taking Preferences Seriously. A Liberal Theory of International Politics », *International Organization*, 51 (4), 1997, p. 513-553.

l'a vu, cultive cette dépendance dans l'optique de rendre le *balancing* contre elle moins efficace, et par là-même créer des dissensions au sein du bloc qui s'oppose à elle (*wedge strategy*). Tout ce qui peut aider à compliquer la tâche de l'Occident dans son action contre la Chine est bon à prendre pour Pékin. Néanmoins, son ambition plus profonde est moins de séduire certains d'entre eux que de rallier les pays en développement, club auquel la Chine crie haut et fort appartenir¹⁵.

Sans aller jusqu'à conférer la priorité analytique aux acteurs sociétaux, on peut se placer à mi-chemin entre approches qui accordent la primauté aux facteurs internes, et celles qui se situent au niveau systémique. Ici, les logiques du système international sont interprétées au prisme d'autres facteurs, notamment internes. Les incitations structurelles au *balancing* sont compensées et des décisions de *bandwagoning* sont envisagées. Les possibilités d'intégrer des facteurs supplémentaires, à l'image de ces deux premières options, sont abordées en fin d'étude.

Une autre hypothèse est que les États ne s'alignent pas contre l'hégémon lorsque le danger qu'il représente à leurs yeux n'est pas suffisant. Cette idée, très englobante, peut se décomposer en plusieurs sous-explications distinctes. La première est que, pour des raisons de distance, de capacités offensives, et surtout d'intentions perçues comme plus ou moins agressives, il pourra paraître inutile de contrer l'hégémon. L'équilibre des menaces remplace l'équilibre des puissances¹⁶, ce qui pourrait expliquer pourquoi la suprématie américaine ne suscite pas d'action collective contre elle.

L'idée que les États-Unis constituent un hégémon d'une nature particulière s'est par ailleurs largement développée dans la littérature depuis plus d'une vingtaine d'années. Plus précisément, le rôle et/ou la place des États-Unis serai(en)t tel(s) qu'ils parviendraient

15. Voir sur ce point Alice Ekman, « ["En Chine, le discours officiel est de plus en plus violent", une conversation avec Alice Ekman](#) », *Le Grand Continent*, 3 avril 2023.

16. Stephen Walt, *The Origins of Alliances*, Ithaca, Cornell University Press, 1987. Sous-déterminée, l'approche de Walt n'expose pas les conditions auxquelles une source de menace apparaît plutôt qu'une autre.

à pérenniser leur position hégémonique en contenant, voire en empêchant, la constitution de blocs hostiles susceptibles de les déloger de leur position dominante. De nombreux arguments, plus ou moins compatibles entre eux, viennent étayer cette proposition. Parmi eux, on trouve l'idée que les États-Unis sont tellement puissants qu'il est difficile pour un autre pôle de développer une force d'attraction substantielle. Cet argument peut reposer sur une vision traditionnelle de la puissance qui se traduit avant tout par des capacités économiques et militaires. Néanmoins, le rétrécissement de l'écart de capacités entre la Chine et les États-Unis a fragilisé cette position. En d'autres termes, si la pérennité de l'ordre international libéral repose sur la domination matérielle des États-Unis, alors elle repose sur un pilier dont la robustesse s'érode étant donné la montée en puissance de la Chine. Qu'à cela ne tienne, la plupart des auteurs qui misent sur la longévité de l'hégémonie américaine adoptent désormais une vision *relationnelle* de la puissance qui prend en compte, au-delà des ressources, une multiplicité de facteurs tant qu'ils permettent d'influencer le comportement des acteurs et institutions des relations internationales. Ils mettent alors en avant la capacité des États-Unis à modifier les préférences des autres acteurs, à maîtriser la mise sur agenda au niveau diplomatique, à façonner le fonctionnement des différentes arènes internationales, et plus généralement à faire en sorte que les interactions internationales jouent pour eux, empêchant *in fine* tout État tiers de créer un pôle dont la capacité d'attraction puisse rivaliser avec celle des États-Unis. Désormais dominante, l'approche relationnelle de la puissance est notamment défendue par David Baldwin¹⁷ tandis que la traduction de l'attractivité en termes de puissance appliquée au cas des États-Unis est incarnée par Joseph Nye¹⁸.

Un autre argument, déclinable en plusieurs variantes, fait apparaître les États-Unis comme une puissance inclusive. Washington serait attentif à l'intérêt des autres acteurs

17. David Baldwin, « Power and International Relations », *op. cit.*

18. Joseph Nye, *Bound to Lead: The Changing Nature of American Power*, New York, Basic Books, 1990.

internationaux, de telle sorte que les États-Unis apparaissent comme un hégémon bienveillant, ce qui se traduit aussi bien par leur comportement propre que par les caractéristiques de l'ordre international libéral ouvert qu'ils ont institué et qu'ils continuent d'incarner ; un ordre dont la stabilité s'explique autant par la facilité qu'ont les États à le rejoindre que par les difficultés qu'ils ont à le quitter¹⁹. Cette capacité américaine à inclure une variété d'acteurs dans son sillon diminuerait la capacité d'attraction de la Chine dans l'optique de remettre en cause la position dominante de son rival²⁰. En toute hypothèse, dans la perspective d'une tentative d'établissement par la Chine d'un ordre international nouveau, il faut prendre en compte le fait que son rang la place dans une situation sous-optimale. Sauf à imaginer que l'hégémon américain s'effondre²¹, la Chine doit compter avec la présence d'une autre puissance globale, les États-Unis, contrainte que ces derniers n'avaient pas besoin d'intégrer au moment où ils ont façonné l'ordre international libéral²².

À l'inverse, on pourra considérer que c'est en termes d'attractivité que les États-Unis commencent à pêcher. La pérennité de l'hégémonie américaine repose sur le degré d'adhésion des différents acteurs aux valeurs associées à l'ordre international libéral, qui permettent d'en légitimer la centralité. Or, l'individualisme inhérent au libéralisme est de plus en plus remis en cause, contribuant au déclin de l'ordre international, pensent certains chercheurs²³.

19. John Ikenberry, *Liberal Leviathan: The Origins, Crisis, and Transformations of the American World Order*, Princeton, Princeton University Press, 2011.

20. Sur ce point, voir les nombreux travaux de John Ikenberry, dont *America Unrivaled: The Future of the Balance of Power*, Ithaca, Cornell University Press, 2002. Pour un avis contraire, voir Christopher Layne, « The Unipolar Illusion Revisited: The Coming End of the United States' Unipolar Moment », *International Security*, 31 (2), 2006, p. 7-41.

21. Et qu'elle le fasse sans avoir sacrifié une partie substantielle de sa puissance.

22. Darren Lim et John Ikenberry, « China and the Logic of Illiberal Hegemony », *Security Studies*, 32 (1), p. 10.

23. Michael Barnett, « International Progress, International Order, and the Liberal International Order », *The Chinese Journal of International Politics*, 14 (1), 2021, p. 1-22.

Cette explication, comme les précédentes, se caractérise par sa faible parcimonie : elle intègre plusieurs facteurs supplémentaires, ce qui réduit son pouvoir explicatif. Une alternative mobilise l'argument de la moindre menace pour rendre compte de l'absence de *balancing* universel à l'égard d'une puissance dominante. Particulièrement mise en avant pour éclairer la rivalité sino-américaine, cette théorie le fait sans renoncer à sa parcimonie, notamment parce qu'elle se situe exclusivement au niveau systémique. Il s'agit de l'explication proposée par John Mearsheimer.

LA CONCEPTION TRAGIQUE DE LA COMPÉTITION ENTRE GRANDES PUISSANCES

S'attarder sur les travaux de John Mearsheimer est intéressant à plus d'un titre. La visibilité de ses conclusions et préconisations dans le débat public en fait un auteur central, si ce n'est inévitable, sur le sujet. Sa notoriété, qui n'est pas limitée au monde académique, n'est pas usurpée, tant son approche, telle qu'il l'élabore dans *The Tragedy of Great Power Politics* au début des années 2000, est à la fois ambitieuse, élégante, claire, et globalement cohérente. Paradoxalement, les fondements de sa théorie sont méconnus, à moins qu'ils ne soient oubliés. Pour toutes ces raisons, ils méritent d'être rappelés.

Les contours généraux d'une théorie élégante

Selon Mearsheimer, la structure anarchique du système international conduit les États à chercher à assurer leur survie, et à s'y attacher en ne comptant que sur eux-mêmes. La moins mauvaise manière d'y parvenir est d'amasser suffisamment de puissance²⁴

24. Mearsheimer considère, contre la majorité des spécialistes, mais à raison selon l'auteur de cette étude, que la puissance n'est pas constituée d'une grande variété de paramètres qui pourrait influencer le résultat des interactions entre entités politiques. Compte tenu de la nature anarchique de l'environnement qui caractérise les relations internationales, la discipline du même nom

pour devenir l'hégémon global, c'est-à-dire être en mesure de contenir une offensive conduite contre eux par n'importe lequel des autres États du système, même s'ils s'allient contre lui²⁵. Ce but, c'est celui de tous les États ; mais aucun n'y parvenant, ils adoptent une stratégie régionale. Ils projettent leurs ambitions, ainsi que leurs craintes, à l'échelle du continent de manière prioritaire.

L'échelle continentale de ce recalibrage n'est pas arbitraire. Comme beaucoup d'auteurs avant lui, Mearsheimer prend en compte la géographie. Il le fait de manière parcimonieuse puisque seule la présence des océans est intégrée dans sa réflexion²⁶. Les guerres entre grandes puissances, explique Mearsheimer, se gagnent sur la terre ferme. Les forces aériennes et maritimes servent essentiellement de soutien à la puissance terrestre. Toute grande puissance devra, si elle veut défaire un rival situé sur un autre continent, procéder à un débarquement. Or, tant que la puissance cible n'est pas mineure ou exsangue, l'entreprise est vouée à l'échec. Cela est d'autant plus le cas, observe

doit considérer que la puissance se mesure à l'aune des capacités matérielles des États et plus particulièrement des capacités militaires ainsi que des capacités industrielles, technologiques et économiques sur lesquelles l'outil militaire est susceptible de reposer. Sont exclus les facteurs culturels, organisationnels, idéologiques, cognitifs, ainsi que les facteurs économiques sur lesquels les capacités militaires ne reposent pas directement. La puissance étant un concept relatif et non absolu, on rappellera que son évaluation pour un État donné se fait toujours en comparaison avec un ou plusieurs autres États. Imaginons une relation de puissance entre l'État A et l'État B. Dans l'hypothèse où les capacités de l'État A augmentent mais moins vite que celles de l'État B, on considérera que sa puissance diminue, même si ses capacités augmentent.

25. Comme les notions de puissance ou d'équilibre des puissances, celle d'hégémon ne fait pas l'objet d'une définition standard en Relations internationales. John Mearsheimer qualifie d'hégémon l'État qui domine suffisamment les autres en termes de puissance exclusivement, là où beaucoup d'autres auteurs conditionnent l'attribution de ce statut au consentement dont font preuve les autres États à être dominés par l'État concerné, reprenant à leur compte la vision qu'en a Antonio Gramsci (*Cahiers de prison. Anthologie*, Paris, Gallimard, 2022 [1948-1951]).

26. Là où, par exemple, Stephen Walt (*The Origins of Alliances*, *op. cit.*) et Hans Morgenthau (*Politics Among Nations*, *op. cit.*) avancent leurs arguments géopolitiques en conférant plus d'importance aux distances.

Mearsheimer, depuis la révolution industrielle et le développement des chemins de fer, les troupes étant dorénavant en mesure de se rendre sur le point de débarquement sans que le déplacement les épuise. Il s'ensuit que les États se sentent relativement peu menacés par ceux localisés sur un autre continent, dont la puissance s'affaiblirait considérablement si elle devait être projetée à travers les océans.

La puissance dominante au sein d'un continent voit alors s'allier contre elle les États qu'elle menace le plus, c'est-à-dire ceux de son propre environnement géographique. Ces derniers s'allient également avec la puissance dominante d'un autre continent, qui voit les grandes puissances des autres continents comme leurs principaux rivaux dans la course à l'hégémonie à l'échelle globale. Car, non contente de s'affirmer comme hégémon régional, toute grande puissance œuvre à empêcher l'émergence d'un hégémon régional sur un autre continent. Voilà, pour Mearsheimer, la clé de l'énigme. C'est ce mécanisme d'*offshore balancing* qui explique pourquoi, pendant la guerre froide, les nations européennes ont dans l'ensemble préféré s'aligner avec les États-Unis contre l'Union soviétique et n'ont pas ensuite tenté de contrer la puissance américaine. Cela explique aussi, à l'inverse, pourquoi elles ont traditionnellement tenté de contrebalancer l'émergence de chaque puissance européenne lorsqu'elle était continentale²⁷. Cela explique, enfin, pourquoi des pays voisins de la Chine se sont rapprochés des États-Unis. Le Dialogue quadrilatéral pour la sécurité voit ainsi coopérer les États-Unis avec le Japon, l'Inde et l'Australie, laquelle est, en outre, partie intégrante de l'AUKUS, coopération militaire qui la lie avec Washington et Londres. Le *bandwagoning* derrière les États-Unis n'en est plus

27. Cette proposition est confirmée par un pan de la littérature sur les origines des conflits armés, laquelle place la contiguïté territoriale comme facteur principal parmi ces dernières (John Vasquez et Maris Henehan, *Territory, War, and Peace*, Londres, Routledge, 2011). Reste à intégrer cette proposition à une approche théorique de manière cohérente, ce que la perspective de Mearsheimer autorise.

un, c'est du *balancing* contre un État plus menaçant, la Chine²⁸, en raison de la combinaison des deux facteurs que sont la puissance et la géographie.

Reste que, dans un contexte anarchique à l'intérieur duquel la suspicion règne, même entre alliés, de tels rapprochements ne permettent guère d'éviter les conflits. Chaque membre d'une coalition essaye de faire payer le coût du *balancing* à un autre. Généralisée, la posture de passager clandestin nuit à la fonction dissuasive des alliances, lesquelles n'empêchent pas les grandes puissances de se comporter de manière agressive. La guerre est d'ailleurs une stratégie intéressante pour augmenter sa puissance relativement à l'État ennemi, aux côtés du *balancing* et de procédés visant à laisser ses ennemis s'affaiblir en se battant (*blood letting*), voire en provoquant leur confrontation (*bait and bleed*). À l'inverse, le *bandwagoning* et l'apaisement sont des choix dangereux qui, sur le long terme, ne manqueront pas de renforcer l'État le plus menaçant. Ces stratégies sont, en principe, délaissées par les grandes puissances.

Extrêmement pessimiste, Mearsheimer pense que la Chine est nécessairement une puissance révisionniste, c'est-à-dire qu'elle cherche à bouleverser l'ordre international. Elle ne doit pas cette ambition à l'idéologie du Parti communiste chinois, ni à aucun autre facteur interne ou trait qui lui serait propre. La Chine se comporte simplement comme se comporterait toute autre nation dans sa situation²⁹. Sauf à atteindre l'improbable statut d'hégémon global, il n'est de puissance qui soit satisfaite. Mearsheimer affirme que la course à la puissance ne cesse finalement jamais. Il faut sur ce point louer la constance et la clarté dont il fait preuve, tant ce positionnement est difficile à tenir pour beaucoup, surtout lorsque cette question en particulier est abordée³⁰.

28. Les stratégies possibles des principaux États asiatiques et les enjeux associés à chaque option sont abordés par Pierre Grosser, *L'autre guerre froide ? La confrontation États-Unis/Chine*, Paris, CNRS Éditions, 2023, p. 208-219.

29. Masahiro Okoshi, « [U.S. engagement with China a 'strategic blunder': Mearsheimer](#) », *Nikkei Asia*, 21 février 2022.

30. Comparons-le à un autre auteur réaliste de tout premier ordre : Hans Morgenthau (*Politics Among Nations*, *op. cit.*). Morgenthau présente la quête de

À l'inverse de lui, les réalistes défensifs considèrent que les États peuvent, dans certaines configurations précises, être satisfaits de leur sort et rassurés quant au risque d'agression provenant d'autres États. Lorsque ces conditions se présentent, augmenter sa puissance risquerait de modifier ce *statu quo* et serait sous-optimal pour la sécurité de chacun³¹. Minoritaires, les réalistes offensifs comme Mearsheimer estiment au contraire que la suspicion généralisée inhérente aux relations internationales empêche les États d'être rassurés sur les intentions des autres États. En toute circonstance ou presque, gagner en puissance reste le moyen le moins douteux pour augmenter sa sécurité.

Certes, l'acquisition de capacités (notamment militaires) entretient, voire augmente, la crainte chez les autres. Toutefois, puisqu'il est illusoire de rassurer les autres États, autant se doter des moyens de se protéger face à la menace qu'ils représentent. Les États présumant de toute manière le pire³², la moins mauvaise position pour manœuvrer face à eux reste encore d'être suffisamment fort pour les dominer, seule possibilité pour éviter d'être dominé soi-même³³. Afin de limiter la probabilité et l'intensité du

puissance comme centrale et universelle mais cela ne l'empêche pas de considérer que, dans certaines situations, les États peuvent se satisfaire du *statu quo*. En outre, s'il postule que la quête de puissance est attribuable aux pulsions naturelles propres à l'être humain, il lui arrive de conférer, de manière implicite, mais régulière, cette propriété à la structure anarchique du système international. En d'autres termes, il n'est pas clair sur les conditions auxquelles la quête de puissance cesse, ni sur les raisons de son apparition, un trait qu'il partage avec l'autre grand précurseur réaliste : E. H. Carr (*The Twenty Years' Crisis, 1919-1939*, Londres, Palgrave Macmillan, 2016 [1946]).

31. Voir notamment Charles Glaser, *Rational Theory of International Politics: Logic of Competition and Cooperation*, Princeton, Princeton University Press, 2010. Minoritaires, les réalistes offensifs comme Mearsheimer considèrent au contraire que la suspicion généralisée inhérente aux relations internationales empêche les États d'être rassurés quant aux intentions des autres États. En toute circonstance ou presque, gagner en puissance reste le moyen le moins douteux pour augmenter sa sécurité.

32. Sebastian Rosato, *Intentions in Great Power Politics: Uncertainty and the Roots of Conflict*, New Haven, Yale University Press, 2021.

33. À ce titre, il n'est pas à exclure que les décideurs pensent, à tort, que nous vivons dans un monde où les acteurs recourent prioritairement au

balancing contre elle, la Chine, comme tout État émergent, a été incitée à ne pas développer ses capacités militaires de manière précoce, surtout si cela est fait de manière ostentatoire. Son intérêt a plutôt été de se renforcer économiquement et une fois qu'elle a accumulé un certain niveau de richesses, d'utiliser ses ressources pour se doter d'une force de frappe redoutable ; le processus est en cours. Cela n'empêchera pas que des coalitions se forment contre elle. Toutefois, le moment venu, elle aura à la fois la puissance réelle et la puissance latente pour faire face à des adversaires dont l'apparition est de toute manière inéluctable. La Chine n'a pas intérêt à initier un conflit armé dès aujourd'hui contre des États-Unis encore plus puissants qu'elle³⁴. Les termes du calcul, néanmoins, ne sont pas immuables. Il se peut d'ailleurs que la perspective d'une offensive chinoise incite les États-Unis à attaquer tant que le rapport de force leur est favorable. On parle alors de guerre préventive³⁵. Pour ces raisons, Mearsheimer se montre alarmiste quant au risque de guerre entre Pékin et Washington³⁶.

Les limites d'une approche engagée

Mearsheimer regrette de nombreux choix de politique étrangère opérés par Washington ces dernières années. En incluant la Chine dans les régimes internationaux libéraux, les États-Unis, et

bandwagoning. Ils pensent alors avoir une raison supplémentaire d'amasser de la puissance, voir sur ce point Stephen Walt, *The Origins of Alliances*, *op. cit.*

34. Si l'on considère, comme la majorité de la littérature, que la puissance ne se limite pas aux capacités nécessaires au combat, alors le moment que pourrait choisir la Chine pour défier les États-Unis militairement ne devrait pas être lié à sa montée en puissance en général, mais à son acquisition des éléments de puissance qui sont utiles pour remporter une guerre de grande ampleur, voir Steven Lobell, « Realism, Balance of Power, and Power Transitions », dans T. V. Paul, *Accommodating Rising Powers: Past, Present, and Future*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 50.

35. L'offensive armée reste néanmoins le dernier recours, qui ne devrait pas être envisagé tant que les États-Unis se pensent capables de contenir l'expansion chinoise.

36. John Mearsheimer, « China's Unpeaceful Rise », *Current History*, 105 (690), avril 2006, p. 160-162.

par là-même leurs alliés, l'ont aidée à croître. Ce choix de la porte ouverte était fondé sur la croyance, inspirée d'idéalisme libéral, que les États-Unis avaient intérêt à permettre l'enrichissement d'un partenaire commercial³⁷. Autre vertu escomptée, d'un point de vue politique, un tel surcroît de prospérité démocratiserait le régime de Pékin. Mearsheimer prend bien entendu soin de rappeler que cette croyance était erronée. Aveuglées par un triomphalisme post-guerre froide, les nations occidentales ont un peu vite oublié que la scène internationale est une arène où se joue invariablement la compétition de puissance entre acteurs qui jugent que leur survie est en jeu. La prospérité éventuelle de chacun n'y change rien, sauf bien sûr à les rendre plus redoutables. Justement, la Chine n'a pas manqué l'occasion de saisir cette main tendue par les États-Unis pour diminuer l'écart de puissance avec ces derniers, avec comme objectif ultime, non de collaborer avec eux mais de les défier.

Qu'il soit justifié ou non, un tel réquisitoire en dit peut-être moins sur les erreurs des États-Unis que sur celles de Mearsheimer. En effet, à y regarder de plus près, critiquer les États-Unis pour ne pas se comporter de manière conforme à ce qu'il considère être leurs intérêts revient, pour Mearsheimer, à les critiquer pour ne pas se conformer à ce que sa théorie prédit. Son approche attribue des motivations et des priorités stratégiques aux États en général, et aux grandes puissances en particulier. Or, une approche focalisée sur les grandes puissances perd nécessairement beaucoup de son intérêt si la première puissance du système international s'en éloigne autant qu'il l'affirme. On ne sera pas étonné que les prédictions auxquelles s'est livré Mearsheimer sur la base de ces principes, notamment quant au sort de l'OTAN et de l'Europe au sortir de la guerre froide, soient pour le moins approximatives³⁸.

37. Pour une présentation synthétique du défi américain de « [c]onvertir la Chine aux standards globaux », voir Pierre Grosser, *L'autre guerre froide ?*, op. cit., p. 110-114.

38. John Mearsheimer, « Back to the Future: Instability in Europe After the Cold War », *International Security*, 15 (1), 1990, p. 5-56.

De la même manière, Mearsheimer regrette que les États-Unis aient pu gaspiller tant de ressources en s'engageant au Moyen-Orient et en Europe, théâtres qui, selon lui, ont perdu tout intérêt stratégique pour Washington depuis la fin de la guerre froide. Plus encore, l'expansion inutile de l'OTAN vers l'Est a légitimement effrayé Moscou, le jetant dans les bras de Pékin. Cela est d'autant plus dommageable que la Russie est un adversaire historique de la Chine, dont la position géographique la destinait, non pas à s'allier avec elle mais contre elle, aux côtés des États-Unis³⁹.

En tout état de cause, l'argument de Mearsheimer est *ad hoc*, c'est-à-dire qu'il repose sur des postulats incompatibles avec ceux de la théorie à laquelle son auteur la rattache. L'approche de Mearsheimer, telle qu'il la développe dans *The Tragedy of Great Power Politics*, et qu'il invoque depuis lors, repose sur le principe que les États sont sensibles à la montée en capacités des autres États. C'est à partir de ce critère (combiné à celui du positionnement géographique), et non de celui d'un éventuel comportement agressif, que les États sont censés évaluer la menace qu'un autre État représente pour eux. Or, c'est bien parce qu'elle est qualifiée, à tort ou à raison, de comportement agressif, que l'expansion de l'OTAN vers l'Est est décrite par Mearsheimer comme la cause de la violente réaction russe.

Certes, un contre-argument serait de considérer que l'intégration à l'OTAN de pays d'Europe orientale accroît la puissance américaine et que c'est à cela que Moscou réagit. Pourtant, si tel était le cas, Mearsheimer n'aurait plus aucune raison de critiquer

39. Que l'on puisse d'ailleurs parler d'alliance entre la Russie et la Chine ne va pas de soi. Il est généralement admis que ce n'est pas une alliance mais un partenariat stratégique qu'ont noué Pékin et Moscou, et ce depuis le début des années 2000. Or la relation entre la Russie et la Chine se caractérise par une entente profonde et multidimensionnelle, et concerne tout autant les aspects économiques, diplomatiques que militaires. Auteur d'un ouvrage de référence sur les alliances en Relations internationales, Stephen Walt décrit l'alliance comme une « relation formelle ou informelle en termes de coopération de sécurité entre deux ou plusieurs États souverains » (*The Origins of Alliances*, op. cit., p. 1). Sauf à en avoir une conception différente et fort restrictive, l'alliance est une notion qui peut qualifier la relation qu'entretiennent la Chine et la Russie.

cet expansionnisme car l'augmentation de puissance est précisément ce que Washington est censé rechercher. En outre, que Moscou soit si sensible à la menace qui provient d'un État situé sur un autre continent, et qu'il soit prêt pour cela à coopérer de près avec une autre grande puissance émergente située dans son propre environnement géographique contredit tout ce que prévoit la théorie de Mearsheimer.

Bien sûr, une autre manière d'appréhender les propos de Mearsheimer est de les concevoir comme des critiques, voire comme des conseils formulés à l'attention des décideurs qui, éclairés, seraient en mesure de mieux définir les grandes orientations de leur politique étrangère. Une telle dimension normative et prescriptive n'est d'ailleurs pas complètement reniée par Mearsheimer. Cela revient néanmoins à abandonner l'idée que cette grille de lecture puisse rendre compte de la réalité. Or, c'est avant tout à cela qu'elle prétend. Contrairement à Kenneth Waltz, Mearsheimer postule clairement et explicitement la rationalité de l'acteur⁴⁰. Les États, et les grandes puissances de surcroît, sont censés agir en conformité avec les principes que sa théorie énonce.

Ce dernier reproche, Mearsheimer le reprend d'ailleurs régulièrement à son compte pour moquer les politiques d'apaisement successives des États-Unis vis-à-vis de la Chine. Plus précisément, les arguments de Mearsheimer s'adressent aux responsables politiques américains, qui n'auraient pas pris la pleine mesure de ce qu'implique la compétition entre grandes puissances. La Chine, à l'inverse, saurait tirer profit des égarements de son ennemi stratégique. Le problème avec la position de Mearsheimer est qu'elle repose sur le postulat que la Chine se comportera comme sa théorie le prédit, alors même que ses prédictions sont erronées à l'égard de la plus grande puissance aujourd'hui. Pourquoi devrait-on penser que la deuxième

40. Plus précisément, Mearsheimer (« Reckless States and Realism », *International Relations*, 23 (2), 2009, p. 241-256) considère que le renoncement de Waltz à la rationalité n'est pas un positionnement tenable et que les hypothèses qu'il élabore requièrent de s'appuyer sur le postulat de rationalité de l'acteur, quoi qu'en dise Waltz.

puissance du système international est radicalement et définitivement révisionniste, qu'elle adoptera fatalement une conduite de prédateur obnubilé par le statut d'hégémon, si, finalement, celle qui la devance, également censée se conduire de la sorte, ne le fait pas ?

Adopter une vision aussi « tragique » de la politique internationale comporte plusieurs risques, surtout si cette vision est contestable. Le premier, évident, est celui de disposer d'une grille de lecture inappropriée qui réduit notre compréhension du monde. Compte tenu de la notoriété de l'auteur en question, il existe un deuxième risque, lequel contient une dimension pratique. Si les acteurs se méprennent sur la réalité des motivations de leurs adversaires, et en noircissent les desseins, il y a tout à parier pour qu'ils agissent de manière inutilement offensive, enclenchant une spirale de comportements agressifs et violents. Il s'ensuit que les grandes puissances se percevaient en effet comme des ennemies aux divergences indépassables et fondamentales. Les sombres et alarmistes prédictions s'accompliraient alors. De tels discours s'apparenteraient en l'occurrence à une prophétie auto-réalisatrice : initialement erronées, les propositions concernées deviendraient réelles parce que les acteurs les ont considérées, à tort, comme vraies.

Il existe des raisons de douter des capacités des discours savants à véritablement façonner l'action publique. Ce qu'ils constituent, en revanche, c'est une caution universitaire vis-à-vis de positionnements préétablis⁴¹. Ils peuvent également légitimer un discours, comme celui de la menace que fait porter l'expansion de l'OTAN sur la Russie. C'est sans doute dans cette logique que s'inscrit la médiatisation d'un intellectuel comme John Mearsheimer qui manque rarement une occasion d'accuser l'Occident en général, et les États-Unis en particulier, d'envenimer sans raison stratégique valable ses relations avec la Russie, avant généralement de regretter les terribles conséquences de

41. Dario Battistella, Jérémie Cornut et Élie Baranets, *Théories des relations internationales*, op. cit., p. 635-680.

telles erreurs, au regard aussi bien de la stabilité internationale que des intérêts sécuritaires des États occidentaux concernés.

La grille de lecture selon laquelle les États sont en quête de puissance, les conduisant invariablement à se percevoir comme ennemis irréconciliables, pose donc plusieurs problèmes substantiels. Au-delà de cet aspect, on peut même aller jusqu'à reconsidérer le choix d'établir la puissance comme étalon des interactions entre États. Onzième nation mondiale en termes de produit intérieur brut⁴², la Russie est régulièrement classée parmi les grandes puissances. Et si, dans la compétition entre grandes puissances, il n'était pas vraiment question de puissance ?

42. Selon le classement établi par la Banque mondiale pour l'année 2021, voir : https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.CD?most_recent_value_desc=true.

II. UNE COURSE AU PRESTIGE ?

La rivalité sino-américaine dévoile ses logiques motrices de manière plus cohérente si on la perçoit comme une quête de prestige plutôt que comme une compétition de puissance. La littérature récente sur le sujet permet d'identifier les enjeux associés à ce glissement de centre de gravité, autant que de déterminer les configurations susceptibles d'engendrer de l'antagonisme et de l'instabilité. Reste que si la puissance n'est pas l'enjeu de cette compétition, elle joue néanmoins un rôle moteur, ce que l'approche classique proposée par Robert Gilpin permet de comprendre.

LE STATUT COMME ENJEU STRUCTURANT DE LA RIVALITÉ ENTRE GRANDES PUISSANCES

Une fin en soi

Penser que l'ordre international libéral est trop profitable à la Chine pour qu'elle s'en détache est un argument couramment mis en avant. Cela revient à présumer la primauté de l'économie sur le politique. Qu'en serait-il cependant si l'importance de l'économie dans la rivalité sino-américaine tenait moins dans la place que cette lutte occupe pour elle-même que par son rôle dans d'autres dimensions de cette rivalité telles que la puissance, la sécurité et, surtout, le prestige ? Certes, Washington et Pékin investissent des sommes considérables au profit de certaines zones dont le développement, dans ces conditions particulières, leur serait profitable. L'accroissement de la présence et des projets de la Chine dans de nombreux pays africains en est une des manifestations les plus visibles. C'est, plus généralement, dans le projet des nouvelles routes de la soie qu'on en trouve l'exemple le plus abouti. En effet, depuis dix ans, la Chine a développé des réseaux d'infrastructures à l'échelle mondiale qui, tout en ayant vocation à développer certains pays, les rendent aussi plus tributaires. Cela ouvre de nouvelles perspectives de partenariats

qui vont dans le sens d'une diminution de la dépendance économique de la Chine envers les États-Unis et d'un accès facilité à des matières premières. Néanmoins ce rapprochement vise avant tout à renforcer le statut de la Chine sur la scène internationale et comporte une dimension normative qui doit l'aider à légitimer sa présence et ses modes d'action. Au-delà de l'appât du gain, le rôle des facteurs symboliques est crucial pour comprendre comment ces différents acteurs interagissent¹.

De l'aveu même de Mearsheimer, l'écart de puissance qui existe aujourd'hui entre la Chine et les États-Unis est moins grand que celui qui existait entre l'Union soviétique et les États-Unis durant cette période². Cela n'a pas empêché le système international d'être considéré comme bipolaire du temps de la guerre froide, tandis que ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui. On peut en déduire que, paradoxalement, ce n'est pas la puissance d'un État qui sert à déterminer son rang parmi les grandes puissances.

Pour réaliser cette tâche, la notion de prestige s'avère bien plus utile. Dans cette perspective, on jugera que c'est parce que, comparativement aux États-Unis, la Chine accuse un déficit substantiel de prestige, et non de puissance, qu'elle n'est pas perçue comme son équivalent, là où l'Union soviétique semblait avoir une carrure suffisamment large pour qu'un tel costume paraisse à sa taille.

Incontestablement, le prestige de la Chine s'est accru ces dernières années. Il a même décuplé dans ce que l'on appelle, non sans susciter de controverses³, le « Sud global ». Il reste néanmoins loin de celui des États-Unis aux yeux des acteurs les plus puissants. Quant à la gouvernance internationale, elle porte toujours le sceau des États-Unis, renforçant la position dominante qu'ils occupent en termes de statut.

1. Thomas Colley et Carolijn van Noort, *Strategic Narratives, Ontological Security and Global Policy: Responses to China's Belt and Road Initiative*, Cham, Palgrave Macmillan, 2022.

2. Surtout si on mesure cet écart par le produit intérieur brut.

3. Voir Bruno Tertrais, « [Le piège du Sud Global](#) », *Le Grand Continent*, 3 octobre 2023.

Pourquoi la Chine peine à acquérir le statut que l'Union soviétique avait réussi à obtenir est une question à laquelle aucune réponse ne semble s'imposer avec évidence. Une première piste serait que la fin de la guerre froide, très favorable aux États-Unis, et dans la foulée l'établissement d'un système unipolaire qu'ils ont dominé, leur ont conféré un prestige unique. Il était plus facile pour l'Union soviétique de tenir la comparaison face à son rival américain à une période où il n'avait pas encore bénéficié d'un tel surcroît de prestige. Une deuxième piste est que, contrairement à l'idéologie marxiste-léniniste incarnée par l'Union soviétique, l'idéologie du Parti communiste chinois n'a pas de projet de société universel à vendre au-delà de ses frontières. Il s'ensuit que peu de peuples se reconnaissent dans ce modèle. Certes, la Chine exerce une attraction rehaussée au sein des pays identifiés comme appartenant au « Sud global » mais, d'une part, elle ne séduit guère en Occident, là où de nombreux mouvements internes aux sociétés occidentales étaient attirés, voire fascinés par le modèle qu'incarnait l'Union soviétique ; d'autre part, la séduction que la Chine peut susciter est avant tout un processus négatif : la Chine incarne une voie différente de l'Occident, elle n'exerce pas une attraction en vertu du modèle que, intrinsèquement, elle représente. En outre, Moscou était parvenu à développer un réseau d'alliances étendu à travers le globe et très proche du pouvoir politique en Union soviétique. Ce n'est pas le cas pour Pékin. On notera que ces différentes hypothèses ne sont ni exhaustives ni mutuellement exclusives.

En tout état de cause, la puissance et le prestige ne sont pas indépendants. Robert Gilpin définit le prestige comme « la réputation de puissance ». On peut raisonnablement présumer que la réputation de puissance d'un État aura d'autant plus de chance d'être grande que la puissance qui est la sienne est effectivement élevée. La fluidité du transfert de l'un vers l'autre est toutefois très imparfaite, comme l'a par exemple montré Ann Hironaka⁴.

4. Ann Hironaka, *Tokens of Power: Rethinking War*, New York, Cambridge University Press, 2017.

D'une part, il est des attributs de la puissance qui confèrent davantage de prestige que d'autres, moins en raison du gain rapporté à la puissance générale qu'en vertu de leur visibilité, ou en fonction de leur prestige propre. C'est le cas de l'arme atomique⁵, vectrice d'un prestige hors de proportion avec son utilité opérationnelle, du fait notamment qu'elle permet à ses détenteurs d'intégrer un club très sélectif. Ce biais peut d'ailleurs être rattaché à des biais plus généraux, en l'occurrence téléologique et anachronique, en vertu desquels l'évaluation du prestige de certaines capacités est indexée à leur impact perçu à l'occasion de tests passés. Regardé comme le père fondateur de la discipline des Relations internationales il y a près d'un siècle, E. H. Carr estimait déjà que la « reconnaissance d'un État comme grande puissance est la récompense habituelle d'une victoire à l'issue d'une guerre d'envergure⁶ ». Les éléments de puissance qui sont considérés comme ayant joué un rôle crucial lors de la dernière compétition de puissance sont revêtus d'un vernis de prestige supérieur. Sans doute que ce vernis craquera à la prochaine épreuve de force. En attendant, ceux qui l'exposent pourront briller.

D'autre part, emporter une compétition entre grandes puissances augmente considérablement et durablement le prestige du vainqueur, indépendamment des conséquences de cette victoire sur sa puissance réelle. Le prestige est sensible aux réussites des États, de même qu'il varie selon leur comportement ainsi que leurs discours. Un État qui se conduit comme une grande puissance aura d'autant plus de chances d'être perçu comme telle, ce que la Russie semble avoir entendu.

5. Jo L. Husbands, « The Prestige States », dans William H. Kincade et Christoph Bertram (dir.), *Nuclear Proliferation in the 1980s: Perspectives and Proposals*, Londres, Palgrave Macmillan, 1982, p. 112-136.

6. E. H. Carr, *La Crise de vingt ans 1919-1939 : Une introduction à l'étude des relations internationales*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2015 [1946], p. 173. Il poursuit un peu plus loin : « Le moindre signe d'une efficacité ou d'une impréparation militaire d'une grande puissance a des répercussions immédiates sur son statut politique » (p. 174).

Quant à la Chine, elle tend à établir publiquement sa puissance en retenant des indicateurs qui en rehaussent la mesure⁷, confortant l'idée que la réputation de puissance – soit le prestige – est au cœur de ses préoccupations.

C'est à travers la notion de statut que la littérature scientifique en Relations internationales s'est saisie de ce sujet ces dernières années. Statut et prestige ne sont pas de parfaits synonymes. Le statut renvoie, selon Steven Ward, à la « position qu'un acteur occupe dans une hiérarchie sociale⁸ ». Cette hiérarchie, pour être établie, doit forcément se référer à une valeur et celle-ci est précisément le prestige. La proximité des deux termes est d'ailleurs implicitement admise par les travaux récents au sein desquels les hypothèses existantes traitant du prestige sont assimilées à des hypothèses relevant du statut⁹. Considérer ces termes comme synonymes est raisonnable dans la plupart des cas.

La fréquence à laquelle il est fait référence au prestige témoigne du fait qu'il ne s'agit pas d'une notion nouvelle en Relations internationales. On compte même, parmi les théoriciens qui mobilisent ce terme, des auteurs réalistes de premier ordre, eux qu'on pourrait imaginer réticents à conférer de l'importance à

7. Alice Ekman, *Rouge vif: l'idéal communiste chinois*, Paris, Flammarion, 2021, p. 148.

8. Steven Ward, « Logics of Stratified Identity Management in World Politics », *International Theory*, 11 (2), 2019, p. 3.

9. Paul MacDonald et Joseph Parent, « The Status of Status in World Politics », *World Politics*, 73 (2), p. 377. On notera que chaque approche théorique tente de rallier Gilpin à sa cause. Les réalistes en ont fait l'un des leurs, un rapprochement que Gilpin (« The Richness of the Tradition of Political Realism », *International Organization*, 38 (2), 1984, p. 287-304) assume lui-même, bien qu'il s'inscrive dans une version très sophistiquée de ce courant. Des libéraux comme Ikenberry rappellent les raisons compatibles avec le libéralisme – intérêts et valeurs – que Gilpin met en avant pour expliquer les tentatives des grandes puissances de façonner un ordre international en leur faveur, voir Darren Lim et John Ikenberry, « China and the Logic of Illiberal Hegemony », *op. cit.*, p. 7. Parmi ces raisons, ils oublient néanmoins de citer le prestige, facteur cher aux constructivistes et spécialistes du statut. Ces derniers, quant à eux, n'oublient pas de rappeler leur proximité avec Gilpin sur ce point, voir Paul Macdonald et Joseph Parent, « The Status of Status in World Politics », *op. cit.*, p. 77.

une notion immatérielle. William Wohlforth, par exemple, fait du prestige une piste privilégiée pour identifier les sources de mécontentement des puissances émergentes, dans le sens où les dimensions matérielles, qui leur sont généralement favorables, sont peu susceptibles de susciter de la frustration ou de l'amertume¹⁰. Cette approche rejoint en partie les conclusions de Robert Gilpin auxquelles l'étude accordera une place importante ultérieurement. Raymond Aron fait de la notion voisine de gloire une des fins majeures que les États tentent d'atteindre, aux côtés de la puissance et de la sécurité¹¹. Hans Morgenthau, quant à lui, affirme à plusieurs reprises que les États sont très soucieux de leur prestige, cela leur permettant de réaliser leurs objectifs à moindre coût, c'est-à-dire sans avoir nécessairement à développer ou à utiliser leur puissance.

Néanmoins, à l'image de ce dernier argument, on voit que le prestige a souvent eu tendance à être perçu de manière instrumentale. Les États s'y intéressent, non comme fin en soi, mais comme moyen, dans l'optique d'obtenir d'autres gains. Il s'agit d'une perspective répandue, selon laquelle les États soignent leur statut car il leur confère des avantages économiques – du fait que des marchés s'ouvrent à eux –, des avantages stratégiques – du fait de leur attractivité vis-à-vis d'alliés potentiels ou de leur réputation de compétiteur efficace vis-à-vis de leurs ennemis. La littérature récente sur le statut tend, au contraire, à accorder au prestige une place plus importante. Si un prestige élevé procure des avantages, ce n'est pas nécessairement en vertu de ces avantages que les nations tentent de l'acquérir : le prestige peut être perçu comme un objectif en soi¹².

10. William Wohlforth, « Unipolarity, Status Competition, and Great Power War », *World Politics*, 61 (1), 2009, p. 28-57.

11. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, 4^e éd. 2004 [1962], p. 83-84.

12. Pour être précis, les auteurs en question ne considèrent pas forcément que le prestige est uniquement et nécessairement un objectif en soi. C'est plutôt une possibilité qu'ils envisagent de manière récurrente sans nier qu'il peut également s'agir d'un objectif intermédiaire, voir par exemple Deborah Larson et Alexei Shevchenko, *Quest for Status: Chinese and Russian Foreign Policy*, New

La course à l'espace offre l'illustration d'un enjeu que l'on peut traduire en termes de prestige. Être le premier en orbite ou sur la Lune pendant la guerre froide a conféré des avantages stratégiques et économiques incertains, surtout compte tenu des sommes colossales investies dans ces compétitions. Le gain escompté s'est surtout mesuré en termes de statut, en l'occurrence statut de puissance spatiale qui non seulement a été acquis pour les vainqueurs mais l'a été également de manière durable. Il y a au moins deux raisons à cela : d'une part, l'objet de cette compétition, de par sa nature, nourrit plus que d'autres des récits extraordinaires ; d'autre part, le niveau de maîtrise technologique requis pour remporter la compétition (voire pour y participer) est tel que le club que l'on parvient à intégrer est nécessairement prestigieux car hautement sélectif.

Un impact à déterminer

Recentré au sein des charpentes théoriques de plusieurs auteurs récents, le statut devient un objet de plus en plus fertile dans le champ des Relations internationales. On peut, à partir de là, se poser plusieurs questions qui pourraient concerner la compétition sino-américaine, afin de mieux en cerner les modalités et conséquences.

La première question que l'on peut se poser concerne les effets de cette requalification au regard de la probabilité d'occurrence de la guerre. Que cela change-t-il que les grandes puissances cherchent à soigner leur prestige plutôt que leur puissance ?

Haven, Yale University Press, 2019, p. 15 ou encore Jonathan Renshon, « Status Deficit and War », *International Organization*, 70 (3), 2016, p. 521. On notera avec intérêt que, selon d'autres auteurs, la lutte pour le statut, ici traduite en termes de lutte pour la reconnaissance, n'a pas pour but de recevoir quoi que ce soit mais au contraire de satisfaire un désir de donner. Les États qui donnent moins que ce que leurs capacités devraient, à leurs yeux, permettre, sont susceptibles de recourir à la violence pour affirmer une « actorité » qui leur est niée et qui leur cause un tort symbolique profond, voir Alain Caillé et Thomas Lindemann, « La lutte pour la reconnaissance par le don entre acteurs collectifs (I) », *Revue du Mauss*, 47 (1), 2016, p. 321-336.

La puissance étant un concept relatif, une course à la puissance ne se gagne que comparativement aux résultats des autres participants. Dans cette perspective, la scène internationale apparaît comme un jeu à somme nulle, une arène où les États en compétition cherchent autant à se renforcer qu'à faire échouer les autres.

Qu'en est-il de la course au statut ? La réponse varie en fonction du degré de sélectivité du club qu'un État cherche à intégrer. Le club des grandes puissances est, à cet égard, particulier. D'une part, le terme est trompeur. Bien qu'elle contienne la notion de « puissance », l'expression « grande puissance » qualifie un État en raison, non pas de sa puissance, mais de son statut. Dit autrement, on ne devient pas une grande puissance en amassant de la puissance (bien que cela puisse aider), mais en amassant du prestige. D'autre part, ce statut se caractérise par sa sélectivité. Il perdrait de sa substance s'il était partagé par un grand nombre d'entités. Il s'agit donc d'une ressource rare, ce qui réintroduit la contrainte de jeu à somme nulle¹³. Telle est la « véritable tragédie de la politique de grande puissance » à en croire Rohan Mukherjee¹⁴, à savoir que la soif de statut des États ne peut jamais être apaisée. En effet, lorsque des États montent en puissance, ils aspirent à intégrer des clubs prestigieux car sélectifs. S'ils y parviennent, le prestige associé à l'appartenance à ce club aura substantiellement diminué, du simple fait de leur admission.

Cette caractéristique ne s'observera pas autant pour d'autres statuts, moins sélectifs que celui de grande puissance. Bien que les ressources symboliques puissent être rares, elles ne le sont pas assez pour que l'on puisse dire de la course au statut qu'elle relève du jeu à somme absolument nulle. En revanche, elle peut devenir un jeu à somme nulle si les acteurs la perçoivent comme telle. En tant que ressource immatérielle, le prestige est très sensible aux représentations dont il fait l'objet. Plus encore, ce sont

13. Deborah Larson et Alexei Shevchenko, *Quest for Status*, op. cit., p. 251 ; Jonathan Renshon, « Status Deficit and War », op. cit., p. 520.

14. Rohan Mukherjee, « China's Status Anxiety: Beijing Fights to Be Treated as America's Equal on the World Stage », *Foreign Affairs*, mai 2023.

même ces représentations qui constituent son essence. Si une culture de compétition, voire d'animosité, vient à dominer les interactions entre États, ils risquent de percevoir leur quête de prestige comme une compétition avec les autres États.

La littérature scientifique a tendance à considérer que les États sont moins sensibles aux atteintes faites à leurs intérêts matériels – en termes de puissance ou de prospérité – qu'aux atteintes faites à leur statut. Le sentiment d'humiliation qui résulte d'atteintes symboliques, qu'il affecte les dirigeants, les élites ou les peuples – lesquels projettent leurs attentes symboliques au niveau national – provoque des contrariétés qui se caractérisent par leur ténacité et leur profondeur. Or, si les composantes matérielles de la compétition entre grandes puissances font régulièrement l'objet de négociations et compromis, celles qui sont immatérielles telles que le prestige s'y prêtent plus difficilement¹⁵. Il est délicat de gérer un problème de manière modérée lorsqu'il en appelle aux émotions des acteurs concernés. Les contrariétés infligées sont réversibles mais à l'issue d'un processus qu'il est difficile de cerner. En effet, on a tendance à prêter aux autres acteurs des comportements qui s'inscrivent dans une rationalité stratégique. On peine à anticiper les attentes de nature symbolique qu'ils peuvent nourrir. Par conséquent, il n'est pas rare que les acteurs internationaux se comportent de manière inappropriée dans le cas où un État se trouve en situation d'humiliation, sentiment dont ils minimisent régulièrement l'importance.

C'est peut-être en ce sens que l'on peut, au moins en partie, interpréter l'incompréhension affichée par les États occidentaux vis-à-vis de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. Compte tenu de son coût exorbitant, même en cas de victoire, l'invasion ne fait guère de sens d'un point de vue des intérêts matériels de la Russie. L'argument de la sécurité russe n'est pas beaucoup plus convaincant. Certes, une part importante des élites politiques se pense sincèrement menacée par l'expansion de l'OTAN. Cependant cette interprétation ne fait pas

15. William Wolforth, « Unipolarity, Status Competition, and Great Power War », op. cit., p. 16.

une explication, compte tenu à la fois de l'absence plutôt claire d'intentions agressives occidentales qui pourraient se manifester à court ou moyen terme, de même que de l'inadéquation de l'intervention militaire comme option face à cette menace hypothétique. Il s'ensuit que beaucoup, en Occident comme ailleurs, n'ont pas envisagé que les choses prendraient une telle tournure. Que Poutine décide malgré tout d'envahir l'Ukraine l'a, par conséquent, fait passer pour un acteur irrationnel chez de nombreux d'observateurs, davantage disposés à douter de sa raison que de la leur. On privilégiera une autre piste, celle qui veut que ses buts aient vocation à se traduire en termes de statut plutôt qu'en termes de puissance, de sécurité ou de prospérité. Particulièrement attentif au statut de la Russie¹⁶, qu'il a connu triomphant, et dont beaucoup d'acteurs en interne sont nostalgiques, Poutine a pu voir dans le rapprochement entre Kiev et l'Occident l'affront de trop¹⁷. Compte tenu de l'importance symbolique qu'occupe justement l'Ukraine dans l'imaginaire impérial russe, cette prise de distance a pu apparaître comme un déclassement qui, bien qu'amorcé depuis une bonne trentaine d'années, atteignait un niveau critique. À l'échelle de la nation, il devenait dès lors chimérique pour la Russie de reconquérir son statut par des moyens conventionnels. À l'échelle du décideur, ce déclassement irréversible à moyen terme risquait de sceller l'héritage de Poutine dont l'âge ne permet pas d'envisager un éventuel redressement russe durant son mandat. Ajoutons à cela que la Russie fait traditionnellement partie des pays susceptibles d'utiliser la force face à l'humiliation, et le choix des armes, sans être inéluctable, prend davantage de sens, et permet de ne pas abandonner cette question à l'irrationalité d'un décideur. Cela signifie, au passage, que ce n'est pas parce que les États ont des objectifs immatériels qu'ils sont irrationnels. La rationalité, sauf à la définir de manière étroite, renvoie à la capacité à

16. Et sans doute, à travers lui, de son propre prestige personnel.

17. On notera que c'est un rapprochement de l'Ukraine, non pas avec l'OTAN, mais avec l'Union européenne qui a ému Moscou, renforçant la thèse que ce n'est pas une atteinte à la sécurité de la Russie qui est à l'origine de la réaction de Poutine, mais une atteinte à son statut.

déterminer ses objectifs et à y assigner des moyens opportuns pour les atteindre. Peu importe que ces objectifs soient matériels ou immatériels.

Quant à la Chine, elle est parfois incluse dans la catégorie des États qui réagissent violemment aux atteintes à son statut, ce qui est contestable tant Pékin sait faire preuve de prudence avant d'utiliser la force et semble désireux de cultiver cette réputation¹⁸. Pour autant, la question du statut y est loin d'être secondaire. Au contraire, c'est à travers elle que l'on peut tenter de comprendre les grands enjeux actuels de la compétition sino-américaine tant la Chine tient à affirmer son statut, à la suite d'un déclassement douloureux.

La quête de statut mérite, à ce titre, d'être abordée à la lumière de problématiques internes. Le narratif du « siècle d'humiliation », expression utilisée en Chine pour qualifier la période marquée par les multiples déconvenues que lui ont infligées plusieurs puissances étrangères à partir de la moitié du XIX^e siècle jusqu'en 1949, participe également à l'émergence de rancœurs tenaces. En réponse à cet affront, Xi Jinping incarne le « rêve chinois » d'une « grande renaissance nationale », narratif qui marque autant qu'il alimente la quête d'un statut rehaussé pour le pays.

Dans une certaine mesure, l'importance qu'occupe Taïwan dans la rhétorique de Pékin peut aussi être liée à la quête de statut. Il est devenu la composante d'un narratif qui a vocation à légitimer l'autorité du Parti communiste chinois en interne. C'est en partie¹⁹ à ce titre qu'il est délicat pour Pékin de renoncer à Taïwan ainsi qu'à sa posture de fermeté. Cet exemple fournit une illustration d'un mécanisme déjà observé au sein de la littérature sur les narratifs stratégiques en Relations internationales, à savoir le risque pour les décideurs d'être prisonniers de leurs

18. Ketian Zhang, *China's Gambit: The Calculus of Coercion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2024.

19. L'unification peut être un objectif que Xi Jinping souhaite réaliser de son vivant.

propres narratifs, surtout lorsqu'ils atteignent leur but au regard de l'audience visée²⁰.

Inclure les variables internes permet plus généralement de mettre en lumière le mécanisme suivant : rehausser le prestige national est un moyen efficace pour des décideurs d'asseoir leur pouvoir en interne. Les régimes autoritaires sont particulièrement disposés à user de ce levier pour légitimer leur pouvoir politique dans la mesure où ils ne peuvent guère se reposer sur le caractère légitimant de l'élection par suffrage universel. Soigner le statut de la Chine sur la scène internationale revient, pour les dirigeants du Parti communiste chinois, à s'affirmer vis-à-vis des États-Unis. Cette confrontation est devenue une composante du narratif ainsi mis en place en interne et qui promet aux Chinois, outre l'acquisition et la stabilisation de conditions de vie confortables, de rehausser le statut international du pays. Se doter d'un ennemi commun en interne fournit une cause et des raisons de légitimer un système de domination et les mesures politiques qui l'accompagnent. On peut à cet endroit concevoir cet enjeu comme un contrat : le peuple accepte d'être gouverné de manière autoritaire par le Parti communiste chinois en échange de sécurité, prospérité sur le long terme et d'un statut international rehaussé pour le pays. La même logique opère au niveau international : la Chine s'attache à attirer d'autres États²¹ dans sa sphère d'in-

20. Voir, par exemple, Ronald Krebs, *Narrative and the Making of US National Security*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015 ; Alister Miskimmon, Ben O'Loughlin et Laura Roselle, *Strategic Narratives: Communication Power and the New World Order*, Londres, Routledge, 2013.

21. La plupart d'entre eux se caractérisent également par un fort autoritarisme et une opacité à tous les étages (Darren Lim et John Ikenberry, « China and the Logic of Illiberal Hegemony », *op. cit.*, p. 24). L'aide allouée à ces pays semble, en outre, s'apparenter à un obstacle à la démocratisation (*ibid.*, p. 25). Par ailleurs, cette étude considère que les grandes puissances (et surtout les puissances émergentes) donnent la priorité à la quête de statut par rapport à la quête de prospérité économique. Cet ordre de préférence vaut sans doute moins pour les petites puissances. D'une part, la faiblesse tendancielle de leur économie rend toute perspective de développement davantage profitable. D'autre part, elles ne sont pas en général en situation d'anxiété due au prestige : leur faible statut reflète leur faible puissance.

fluence en mettant en avant l'intérêt qu'ils ont à se positionner ainsi. Dans cette interaction, la dimension rationnelle et instrumentale est à la fois centrale et évidente. Plus que cela, cet accord « gagnant-gagnant » est le reflet d'une des facettes du modèle de gouvernance chinois²².

Peut alors se poser la question de savoir si, à l'échelle interétatique, cette course au prestige augmente le risque de guerre entre la Chine et les États-Unis. En recensant toutes les guerres qui, depuis 1648, impliquent au moins une puissance émergente et une grande puissance, Richard Ned Lebow a pu observer que, contrairement à la croyance répandue, les cas de guerre entre puissances émergentes et dominantes sont extrêmement rares²³. Et cela peut s'expliquer. Le rang des nations dans la hiérarchie sociale se mesure en grande partie à leurs capacités à être acceptées dans un groupe par ses membres. Or, attaquer par la force les membres d'un club est une stratégie douteuse pour quiconque souhaite s'en faire accepter. Il y a en réalité plusieurs raisons de penser que le risque d'une grande guerre impliquant la Chine augmente, non pas avec l'accroissement de sa puissance, mais avec son déclin²⁴.

Par ailleurs, comme le relève encore Lebow²⁵, les sources de prestige ne sont pas gravées dans le marbre. Les prouesses militaires ont été pendant des siècles les principaux vecteurs de prestige pour les organisations politiques. La libéralisation des normes internationales a depuis modifié les préférences et attentes d'une grande variété d'acteurs, affectant les standards

22. Si le rapprochement entre la Chine et les pays en question peut être décrit comme un partenariat gagnant-gagnant, il faut toutefois redéfinir l'échelle à laquelle ce calcul s'applique. L'autoritarisme et la fermeture des régimes politiques des pays bénéficiaires de l'aide chinoise implique que ce sont bien plus les intérêts des élites que celui des peuples qui sont pris en considération (*ibid.*).

23. Richard Ned Lebow, « Honneur et Prestige : les nations se battent-elles toujours pour les mêmes raisons ? », *Les Champs de Mars*, 34, 2020, p. 55-87.

24. Hal Brands, « China Is a Declining Power – and That's the Problem », *Foreign Policy*, 24 septembre 2021.

25. Richard Ned Lebow, « Honneur et Prestige », *op. cit.*, ainsi que *Why Nations Fight: Past and Future Motives for War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

de réussite multiples. Les performances militaires s'en retrouvent décotées. À l'inverse, remporter une course technologique, s'affirmer économiquement, ou parvenir à proposer des médiations internationales sont autant de succès qui engendrent désormais un surcroît substantiel de prestige.

Il s'ensuit que les États sont moins incités à faire la guerre pour des raisons de prestige qu'ils ne l'étaient jusque-là. Or, le prestige est, toujours selon Lebow, la cause principale des conflits majeurs²⁶. On en conclut que le risque de guerre s'amoinde. S'il est exact que les nations ont davantage de chances de gagner en statut en utilisant des moyens non belliqueux, il existe au moins une raison de ne pas se montrer fataliste quant au risque de guerre induit par la course au prestige à laquelle Pékin et Washington participent.

Certes, Poutine a récemment décidé de mener une guerre pour cette même raison. Quête de prestige et engagement militaire ne sont donc pas nécessairement contradictoires. Toutefois le choix de la Russie d'utiliser la force, en soi, a nui à son statut de manière directe. Largement perçue comme anachronique, cette décision est vectrice de perte de prestige pour la Russie aux yeux d'une variété d'audiences. En outre, l'armée russe rencontre des difficultés militaires persistantes face à un adversaire peu réputé dans ce registre et moins puissant. Il est donc possible que les États soucieux de leur statut soient sensiblement dissuadés de recourir à ce moyen.

En regardant de plus près, à la suite de l'invasion de la Crimée en 2014, le statut de la Russie n'a pas varié dans la même mesure ni la même direction en fonction des audiences existantes, de leurs modes de fonctionnement, des principes qu'elles affichent, et des prérogatives de Moscou en leur sein. Ainsi, le statut de la Russie, affirme Pål Røren²⁷, a diminué au sein du G8, club dont les normes en vigueur étaient en contradiction manifeste avec le comportement affiché par Moscou. À l'inverse, son statut

26. *Ibid.*

27. Pål Røren, « The Belligerent Bear: Russia, Status Orders, and War », *International Security*, 47 (4), 2023, p. 7-49.

de grande puissance s'est renforcé dans le discours public aux États-Unis. Il n'en est pas de même au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, puisque le statut de la Russie y a vocation à demeurer stable. On se gardera d'exporter de telles conclusions à l'invasion de 2022 qui semble avoir davantage déclassé la Russie auprès d'une plus grande variété d'audiences, la faute à une brutalité et un non-respect plus ostentatoire des normes internationales, combinés à un manque d'efficacité opérationnelle.

On admettra que les bonnes performances militaires de l'Ukraine ont augmenté son statut, rappelant que les prouesses militaires n'ont pas perdu toute capacité à conférer du prestige. Cette disposition, néanmoins, ne s'observe jamais aussi bien que lorsque l'usage de la force est perçu comme légitime, puisque faisant suite à une agression manifeste. Le soutien et le crédit apportés à l'Ukraine peuvent même s'interpréter de manière négative : il s'agit moins de défendre l'Ukraine que de s'opposer à un État dont on a jugé qu'il a fait preuve d'une agressivité inacceptable. Si un tel usage de la force peut contribuer à déclasser une nation, on peut espérer que les décideurs soient relativement dissuadés d'imiter la Russie à l'avenir²⁸, en tout cas s'ils cherchent par ce moyen à rehausser le statut de leur

28. Si l'on raisonne, non plus en termes de possibilités de conflits liés au prestige, mais liés à la sécurité, l'invasion de l'Ukraine a bel et bien fait naître des craintes quant au risque d'interventions armées futures, un risque perçu, à tort ou à raison, comme accru. Or de telles craintes sont souvent belligènes. Des tentatives de réarmement et de formation d'alliances audacieuses sont amorcées. Quand bien même elles auraient lieu pour des raisons défensives, elles ont des chances de faire naître en retour des craintes chez les nations qui ne se considèrent pas menaçantes, comme la Chine, mais néanmoins concernées par ces initiatives. Conformément au mécanisme que décrit le dilemme de la sécurité, il n'est pas invraisemblable que cela contribue à enclencher une dangereuse escalade de la compétition militaire envenimant les relations sino-américaines et les transforment en jeu à somme nulle, au regard de n'importe quelle dimension de leur rivalité. Sur le dilemme de la sécurité, voir John Herz, « Idealism Internationalism and the Security Dilemma », *World Politics*, 2 (2), 1950, p. 157-180 ; Robert Jervis, « Cooperation Under the Security Dilemma », *World Politics*, 30 (2), 1978, p. 167-214 ; Charles Glaser, *Rational Theory of International Politics: The Logic of Competition and Cooperation*, Princeton, Princeton University Press, 2010, ainsi qu'une présentation synthétique de ces enjeux en général et de

pays²⁹. Certaines situations sont par conséquent plus propices que d'autres au développement d'une anxiété due au statut. Les États qui considèrent que leurs capacités devraient leur conférer une place plus élevée dans la hiérarchie sociale internationale que celle qui est la leur sont précisément ceux qui cultivent un profond mécontentement. C'est donc cette configuration qui est génératrice d'instabilité. Le ratio capacité/statut, et plus précisément l'écart éventuel entre les indicateurs de la première et ceux du second, sont l'origine des problèmes sur lesquels cette étude s'attarde. Or la littérature récente qui se focalise sur le statut n'intègre pas complètement la question de l'évolution des capacités respectives des États dans son appareil théorique. En incluant certains des travaux de Robert Gilpin, cette étude propose, à son échelle, de couvrir cet angle mort.

L'ÉCART ENTRE LA PUISSANCE ET LE STATUT COMME SOURCE D'ANTAGONISMES

Pour Robert Gilpin, le centre des préoccupations des États au sein du système international se trouve moins dans la manière dont la distribution de la puissance y est établie que dans la manière dont elle change. Sont précisées dans la théorie de Gilpin à la fois les différentes étapes de ce changement et les raisons pour lesquelles il se produit.

Lorsqu'un État amorce une phase de montée en puissance, sa croissance s'appuie sur une expansion économique, politique ou territoriale qui lui permet de s'approprier une grande quantité de ressources. Cela lui permet également de réaliser des économies d'échelle substantielles. Affichant un fort excédent économique, l'État en question voit alors ses capacités matérielles croître fortement, ce qui l'incite à s'étendre encore davantage,

ces auteurs en particulier, Élie Baranets, « Rationalité de l'État et causes de la guerre », *Champs de Mars*, 34, 2020, p. 46-52.

29. Cela est forcément moins vrai pour les groupes armés, dont le champ d'action se limite essentiellement à l'usage de la force, et qui ne disposent dès lors que de peu d'opportunités de briller par d'autres moyens.

sur tous les plans. À ce stade, en d'autres termes, la puissance appelle la puissance renforçant la position dominante de l'État devenu hégémon³⁰.

Cette prédominance se répercute sur la forme et l'orientation des institutions et normes internationales. En effet, les dispositions de toute structure sociale reflètent l'équilibre des puissances en leur sein, selon Gilpin. La gouvernance internationale ne fait pas exception. Le rapport de force favorable à l'hégémon lui permet par conséquent de façonner la gouvernance du système international de manière avantageuse et prestigieuse pour lui-même. Les institutions, normes et principes d'interactions ainsi mis en place servent ses intérêts, renforcent son statut et pérennisent sa domination. Le système international se caractérise alors par une grande stabilité. Les déséquilibres existent mais ceux-là sont mineurs. Surtout, l'hégémon a les capacités de réaliser les ajustements nécessaires à la perpétuation de l'ordre en place. S'il dispose des moyens pour agir directement en ce sens, il est préférable que les interventions relèvent de la gouvernance internationale, procédé moins coûteux et d'apparence plus objectif que les opérations conduites par les États en leur nom.

En d'autres termes, un État qui étend sa domination connaît une période de montée en puissance qui crée les conditions pour que sa croissance s'accroisse plus encore. Fort de sa position favorable comparativement aux autres États, l'hégémon façonne la gouvernance internationale pour servir ses intérêts et son prestige, ce qui augmente encore sa position de domination matérielle et symbolique. Ce cycle, entretenu par des facteurs qui se renforcent mutuellement, peut expliquer la stabilité de l'ordre international libéral que dominant les États-Unis.

À plus long terme, néanmoins, ce cycle de croissance a toutes les chances de s'interrompre. Les États qui sont liés

30. Si un État échoue à saisir l'opportunité de s'étendre, un autre le fera à sa place et augmentera sa puissance relative, rendant le mécanisme que Gilpin décrit inéluctable. Ce dernier reprend ici à son compte ce que Kenneth Waltz affirme au regard de l'importance des contraintes systémiques sur les acteurs, comparant la politique internationale à un marché oligopolistique.

commerciallement à l'hégémon développent des moyens de diminuer leur dépendance à son égard. Ils préfèrent alors miser sur des politiques protectionnistes, ce qui diminue le rendement de l'expansionnisme. En outre, les forces internes au sein du pays hégémon cessent d'œuvrer dans le sens d'un accroissement des capacités de l'État. L'expansion déjà réalisée a placé certains acteurs internes dans une position privilégiée qu'ils s'attachent à conserver. Leur inclination à prendre des risques diminue, leurs investissements dans les innovations également, et avec eux les possibilités d'expansion de leur pays. Moins avantageuse, plus délicate à mettre en œuvre, la croissance de l'hégémon est entravée, au contraire de celle des puissances émergentes. Encore dans la première phase d'augmentation de la puissance, les puissances émergentes connaissent une croissance plus rapide que celle de l'hégémon, qui se voit petit à petit rattrapé. La distribution de la puissance s'en trouve bouleversée.

La gouvernance du système international, elle, demeure inchangée. Elle continue de refléter l'équilibre des forces en vigueur au moment de son instauration et au sein duquel la puissance émergente n'est pas valorisée. C'est dans ce décalage que se situe le nœud du problème qui lie puissance et statut. Privé du statut auquel sa puissance pourrait lui permettre de prétendre, l'État émergent a par conséquent toutes les raisons de développer de l'anxiété symbolique. Cette puissance, qui peut se sentir lésée, pourra d'autant plus envisager de modifier la gouvernance internationale qu'elle en a désormais les capacités matérielles.

On reconnaîtra bien entendu les États-Unis dans le rôle de la puissance hégémonique, lesquels ont marqué de leur empreinte les régimes internationaux principaux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, puis amplifié cette domination après la fin de la guerre froide. L'ordre international libéral alors institué, puis renforcé, a pu servir les intérêts des États-Unis et surtout considérablement rehausser leur prestige.

De loin puissance émergente principale, la Chine se trouve dans la position de puissance lésée, pouvant nourrir des ambitions de changement d'ordre international tant son rang au sein

du système international libéral ne correspond plus à sa place au regard de l'équilibre des puissances au XXI^e siècle.

De manière idéal-typique Gilpin distingue trois catégories de changements qui affectent la gouvernance du système international. Le premier, qu'il appelle « changement de système », est à la fois le plus radical et le plus improbable. Il transforme la nature des entités politiques de référence à l'échelle internationale, à l'image du changement induit par la paix de Westphalie en 1648 à la suite de la guerre de Trente Ans, établissant la primauté de l'État-nation comme acteur central des relations internationales aux dépens de l'empire.

Bien moins improbables apparaissent les deux autres possibilités : le « changement systémique », d'une part, et le « changement d'interactions », d'autre part. Tous deux traitent de la nature des conséquences de cette rivalité pour l'avenir du système international et c'est sur cette dimension que l'étude entend se focaliser à ce stade.

III. QUELLES CONSÉQUENCES POUR L'AVENIR DE L'ORDRE INTERNATIONAL ?

LES DEGRÉS CLASSIQUES DE CHANGEMENTS ENVISAGEABLES

Selon Gilpin, le changement systémique correspond à un bouleversement de l'ordre international, à la suite de l'adoption d'une nouvelle gouvernance. Les normes et institutions qui caractérisent l'ordre existant sont remplacées par de nouvelles. Le changement d'interactions, quant à lui, désigne le remplacement de certaines règles, tout en conservant l'édifice institutionnel et normatif plus général dans lequel ces règles s'inscrivent.

La distinction est utile pour recadrer les enjeux dans le cadre de la rivalité sino-américaine. Il est en effet courant d'opposer la thèse selon laquelle la Chine est une puissance révisionniste à celle qui en fait une puissance de *statu quo*. Selon la première thèse, la Chine souhaite réviser l'ordre international en place. Selon la seconde, elle vise à sa conservation. La distinction opérée par Gilpin, et surtout l'ajout du concept de « changement d'interaction », permet d'introduire des degrés d'amendement de l'ordre international. Ni puissance révisionniste ni puissance satisfaite, la Chine pourrait tenter de changer certains aspects de l'ordre international actuel. Elle s'attaque plus particulièrement à la domination des normes libérales en leur sein, et notamment au monopole de légitimité qu'a acquis la démocratie libérale comme régime politique. Parallèlement, la Chine, en tant que pays ayant sans doute le plus bénéficié pour sa propre croissance de son intégration à l'ordre international libéral, a au moins une excellente raison d'espérer son maintien.

Précisons à cet égard que le calcul de l'opportunité d'un changement d'ordre international, selon Gilpin lui-même, ne relève pas du choix stratégique comme reflet de l'intérêt national objectif de la puissance émergente. C'est un choix opéré par des élites, qui œuvrent tout au plus dans le sens de leur propre interprétation de l'intérêt national, quand ce n'est pas dans le sens de leur intérêt propre. Les termes du calcul sont donc influencés

par la manière dont les différentes sources de pouvoir politique en interne sont organisées. En d'autres termes, l'amplitude des changements visés par la puissance émergente dépend en partie de son régime politique. Gilpin va jusqu'à soutenir que la volonté de changer l'ordre international varie également en fonction de l'expérience vécue par chaque État et de la vision qu'il a de lui. Appliquer cet argument à la Chine revient concrètement à conférer de l'importance au Parti communiste chinois, à ses élites dirigeantes et à la manière dont les liens de domination avec le peuple sont tissés. Resterait à interpréter cette proposition en fonction de paramètres relatifs à la politique interne chinoise, ce que ni les bornes de cette étude ni les compétences de son auteur ne permettent d'entreprendre en profondeur.

La grille de lecture proposée par Gilpin autorise par ailleurs la prise en compte d'un autre paramètre que les desseins de Pékin, à savoir la réaction de Washington. En effet, les ambitions de la Chine ne sont pas forcément figées. Or, si l'on peut imaginer que la Chine s'accommode de changements d'interactions, cela n'implique pas que ses souhaits se réaliseront. Pour de multiples raisons, les États-Unis peuvent résister à de tels changements. Outre que les règles en vigueur pourraient être jugées utiles ou importantes en soi, abandonner certains principes peut être perçu comme un renoncement synonyme d'un déclassement insupportable. Cette croyance a d'autant plus de chances de prédominer que la relation sino-américaine est perçue comme un jeu à somme nulle en termes de statut. Ce biais s'observe aujourd'hui à Washington où, de manière assez rigide et au-delà des clivages partisans, la Chine est perçue comme un ennemi de l'Amérique. De même, les États-Unis peuvent juger, à tort ou à raison, qu'un changement de certains principes serait annonciateur de changements de gouvernance plus globaux à long terme. D'un point de vue occidental plus général, il peut apparaître que toute tentative de compromis visant à réellement satisfaire les attentes symboliques de la Chine revient à renoncer à des valeurs libérales précieuses, notamment au regard de la démocratie et des droits humains. Dans cette perspective, maintenir l'ordre international actuel passe par le maintien de l'ensemble de ses caractères

libéraux actuels. La Chine, dont on imagine qu'elle ne se satisfera pas du scénario d'un *statu quo* intégral, pourrait alors entreprendre de renverser l'ordre international de manière profonde, moins parce qu'il s'agit de sa volonté initiale et immuable que parce qu'aucune solution lui offrant la reconnaissance du statut auquel elle aspire ne se dessine. À cet égard, la politique répressive de la Chine envers les Ouïgours et, plus généralement, l'autoritarisme de son régime, augmentent le coût symbolique pour les États-Unis à les inviter à leur table. En outre, la rigidité dont fait preuve Pékin quant au sort de Taïwan n'est guère propice à l'instauration de relations apaisées et respectueuses du statut que la Chine souhaite acquérir. On pourrait imaginer une mise en suspens de ce dossier particulier afin que puisse être établi un cadre général de relations bilatérales entre Pékin et Washington. La tâche n'est pas aisée, tant la question taïwanaise occupe une place centrale dans les débats stratégiques à l'heure actuelle. De même, le discours chinois, notamment vis-à-vis de son audience interne, repose en partie sur le principe d'une seule Chine.

La quête de prestige de Pékin passe ainsi par la réalisation de plusieurs objectifs à des niveaux différents, dont certains sont contradictoires entre eux. Si elle assouplissait son positionnement vis-à-vis de Taïwan, la Chine apparaîtrait sans doute comme une puissance moins agressive, plus raisonnable et dont les aspirations seraient moins incompatibles avec les principes de l'ordre international que ce qu'on en dit aujourd'hui, du moins en Occident. Cela ferait une raison de moins de ne pas lui accorder le statut qu'elle aspire à obtenir. En interne, en revanche, reculer sur cette question risquerait d'écorner l'un des mythes sur lesquels repose son narratif, conduisant à affaiblir l'un des facteurs de légitimation du pouvoir du Parti et avec lui le statut du pays aux yeux de nombreux Chinois.

S'il est tout à fait envisageable que la Chine s'apparente, à terme du moins¹, à une puissance révisionniste, les travaux de

1. Bien qu'il ne s'agisse pas de la position affichée dans cette étude, qualifier dès aujourd'hui la Chine de puissance révisionniste n'est pas non plus aberrant tant il est possible d'interpréter de nombreux

Gilpin permettent de mieux saisir les enjeux associés à cette ambition, les différentes étapes pour chaque acteur, le rôle et les leviers de chacun. Plus que pour expliquer l'apparition de la guerre, les travaux de Gilpin sont précieux pour saisir les logiques de la compétition entre grandes puissances à l'échelle du système international et comprendre les raisons qui pourraient faire que la Chine se décide à rompre définitivement avec l'ordre international en place.

En attendant, le rehaussement du statut de la Chine passe par une augmentation de son empreinte sur l'ordre international en place afin qu'il ne reflète pas uniquement les valeurs libérales qui sont, d'un point de vue politique, antagonistes avec celles que la Chine incarne. Pékin œuvre, au contraire, pour que deviennent légitimes des modes de gouvernance alternatifs à la démocratie libérale. Opposant pour ainsi dire une norme libérale à une autre, la Chine justifie sa posture en prônant la tolérance à la diversité et la différence et par là-même le renoncement à l'occidentocentrisme. Pékin peut alors s'accommoder d'un ordre international teinté de libéralisme s'il affiche suffisamment de souplesse pour lui permettre d'y retrouver certaines des caractéristiques politiques et économiques chinoises².

On l'a vu, une large partie des débats autour de la rivalité sino-américaine repose, implicitement ou explicitement, sur la portée des ambitions de la Chine. Il s'agit d'une puissance révisionniste si elle vise à renverser l'ordre international existant, d'une puissance de *statu quo* si elle œuvre à son maintien. Une telle dichotomie, néanmoins, n'est pas indépassable, même après avoir ajouté le réformisme comme troisième voie. Une alternative, de plus en plus répandue au sein de la littérature scientifique en Relations internationales, consiste à cesser de penser

comportements chinois comme les manifestations d'ambitions radicales vis-à-vis de l'ordre international.

2. Une conséquence de la faveur donnée à une conception très forte de l'État est que Pékin favorise, notamment dans l'aide au développement, les acteurs étatiques aux dépens des organisations non gouvernementales, à l'exception de celle qu'elle pilote (Darren Lim et John Ikenberry, « China and the Logic of Illiberal Hegemony », *op. cit.*, p. 19).

l'ordre international de manière homogène. Ni révisionniste, ni complètement satisfaite, mais sans être véritablement réformiste non plus, la Chine serait sélective.

UN SYSTÈME INTERNATIONAL ADAPTABLE ?

Il devient de plus en plus courant de considérer qu'il existe plusieurs ordres différents et que tous ne se conforment pas aux principes libéraux. Pékin, en toute logique, adapte son comportement en fonction de cette variable³. On peut également désagrégier les institutions qui constituent l'ordre international en vertu du statut qu'elles accordent à la Chine comparativement aux États-Unis. Si le propos défendu dans cette étude est valide, il devrait être possible d'observer des comportements différents de la part de Pékin en fonction de ce critère.

Or c'est précisément ce que démontre Rohan Mukherjee⁴, dont les recherches mettent en avant que Pékin fait preuve de coopération au sein des institutions qui lui renvoient une image conforme au statut de grande puissance qu'elle aspire à acquérir⁵. À l'inverse, elle remet en cause les fondements de celles qui la dévalorisent. En tant que puissance émergente, la Chine sera particulièrement sensible à deux paramètres propres à chaque institution : le degré d'ouverture au leadership de nouveaux candidats (notamment à son égard), d'une part, et l'équité perçue de leur fonctionnement, d'autre part⁶. Quant aux institutions

3. Alastair Iain Johnston, « China in a World of Orders: Rethinking Compliance and Challenge in Beijing's International Relations », *International Security*, 44 (2), 2019, p. 9-60.

4. Rohan Mukherjee, « China's Status Anxiety », *op. cit.*, ainsi que *Ascending Order: Rising Powers and the Politics of Status in International Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2022.

5. Pour l'auteur, c'est donc au sein des instances où les aspirations symboliques de la Chine sont satisfaites que les États-Unis ont le plus de chances de parvenir à lui faire modifier son comportement.

6. Parmi les exemples d'institutions perçues par la Chine comme équitables et ouvertes à leur leadership, Mukherjee cite l'Assemblée générale ainsi que le Conseil de sécurité des Nations unies, l'Organisation mondiale du commerce, le Traité de non-prolifération nucléaire, le G-20. À l'inverse, la Chine remet

qui sont ouvertes à l'intégration de la Chine mais sans toutefois lui conférer un statut comparable à celui des États-Unis, Pékin s'attache à les réformer de manière à les rendre plus favorables à son leadership⁷. Lorsqu'elle fait face à des difficultés pour en changer le mode de fonctionnement, la Chine recourt à la création de nouvelles institutions dans des secteurs similaires.

Loin d'avoir abandonné l'idée de jouer un rôle au sein de l'ordre international libéral existant⁸, la Chine préfère, en tout état de cause, affirmer son statut au sein des institutions qui le constituent. Il s'ensuit que « [l]a longévité de l'ordre international dépend de la capacité de ses institutions principales – et de leur architecte, les États-Unis – à créer des motivations au regard du statut de la Chine afin qu'elle choisisse la voie de la coopération⁹ ». Cela ne signifie pas que la voie de l'intégration est la seule voie que la Chine compte suivre¹⁰, ni même qu'elle constitue sa priorité. Cela crédibilise toutefois la proposition selon laquelle ses ambitions révisionnistes, si elles existent, ne sont peut-être ni définitives ni totales.

En étudiant, du point de vue interne chinois, les travaux d'universitaires ainsi que les déclarations et pratiques du personnel politique, Ruonan Liu et Songpo Yang ont observé que la tendance n'est pas au renversement de l'ordre en place. Conscientes que la Chine accuse, par rapport aux États-Unis, un retard en termes de capacités et d'attractivité dans la perspective de mettre

en question le fondement des régimes des Nations unies relatifs aux droits humains.

7. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sont cités comme exemples d'institutions partiellement ouvertes et équitables aux yeux de Pékin.

8. Voir sur ce point Camille Brugier, « China: Supporter or Contender of Multilateralism? », dans Auriane Guibaud, Franck Petiteville, Frédéric Ramel (dir.), *Crisis of Multilateralism? Challenges and Resilience*, Londres, Palgrave Macmillan, 2023, p. 131-154.

9. Rohan Mukherjee, « China's Status Anxiety », *op. cit.*

10. Très répandue jusqu'à la fin des années 2000, cette thèse n'est guère défendue aujourd'hui. Il est vrai qu'entre-temps la Chine s'est développée économiquement, acquérant les moyens de nouvelles prétentions au regard de son statut. L'arrivée au pouvoir en 2013 de Xi Jinping, dirigeant plus ferme et ambitieux que les précédents, a accentué cette tendance.

en place un ordre international nouveau, les élites intellectuelles et politiques chinoises s'accommodent aisément de celui qui existe. En outre, cet ordre est perçu comme protéiforme, et malléable, finissant de convaincre la Chine de favoriser et de développer les caractères de l'ordre actuel qui lui conviennent (mondialisation, croissance)¹¹. Ces arguments renforcent la perspective selon laquelle il existe plusieurs dimensions au sein de l'ordre international, chacune sensible à des variables propres au regard de la course au statut.

Un autre scénario serait d'envisager le dépassement du postulat d'un ordre international unique. Dans l'hypothèse de l'absence de convergence entre les ambitions de Washington et de Pékin quant à la place de chacun dans l'ordre international libéral actuel, John Owen¹² envisage la possibilité de la cohabitation de deux ordres distincts. Cette hypothèse impliquerait que se développerait, aux côtés de l'ordre international libéral dominé par les États-Unis, un ordre dominé par la Chine, régi par une gouvernance à la fois capitaliste d'un point de vue économique et favorable à l'autoritarisme d'un point de vue politique. Contrairement à l'expérience de la guerre froide, les deux blocs n'adopteraient pas une posture autarcique l'un par rapport à l'autre. Des flux en tous genres continueraient de circuler entre eux mais dans une moindre mesure qu'à l'intérieur de chacun d'eux. Certains principes et normes devraient, en revanche, être spécifiques à chaque camp, à commencer, selon Owen, par la conception des droits humains et la gouvernance d'Internet. Les États-Unis pourront continuer à soutenir un ordre international qui entretient, voire développe, des normes favorisant les démocraties. La Chine, quant à elle, n'aura pas à renoncer à sa croissance économique. Surtout, cette éventualité permettrait à Pékin de rehausser considérablement son statut, tout en dotant le Parti

11. Ruonan Liu et Songpo Yang, « China and the Liberal International Order: A Pragmatic and Dynamic Approach », *International Affairs*, 99 (2), 2023, p. 1383-1400.

12. John Owen, « Two Emerging International Orders? China and the United States », *International Affairs*, 97 (5), 2021, p. 1415-1431.

communiste chinois de leviers pour maintenir son autorité politique en interne¹³.

Ce scénario, pense Owen, n'est le premier choix ni de Washington ni de Pékin, lesquels préféreraient conserver l'ordre existant, mais chacun dans une version qui reflète leurs aspirations propres. La scission apparaîtrait dans le cas où aucun compromis n'est trouvé quant aux modalités d'une gouvernance internationale commune. On peut, par ailleurs, imaginer un autre scénario qu'Owen n'étudie pas : l'un des deux Grands juge qu'il est essentiel pour son prestige, sa sécurité ou sa puissance, d'affronter l'autre. Rien n'indique que la Chine et les États-Unis se projettent de la sorte aujourd'hui. Cela peut néanmoins évoluer, notamment du fait de mauvaises interprétations éventuelles de la part d'une grande puissance des intentions de l'autre.

La cohabitation de deux ordres permettrait de penser différemment plusieurs enjeux stratégiques majeurs. Les préférences de Washington et Pékin sont irréconciliables au regard de la question taïwanaise alors même que l'enjeu est jugé comme majeur pour chaque partie (bien que plus pour l'une que pour l'autre). Si on pourrait en déduire que le sujet constitue une zone de tensions irrésistibles, cette conclusion est celle que l'on tire dans le contexte d'un ordre international unique. Si le scénario d'un double ordre international se réalise avant que ne soit tranchée la question taïwanaise, alors les États-Unis auraient moins de raisons de concevoir leur rôle comme ils le font aujourd'hui. En effet, Taïwan pourrait appartenir au bloc dominé par la Chine, dont les États-Unis se seraient politiquement et stratégiquement désengagés. La sécurité, la crédibilité et le prestige des États-Unis ne seraient pas affectés de la même manière qu'aujourd'hui par la décision d'abandonner Taïwan à la Chine.

Plus encore, mais par le biais d'un autre scénario, on pourrait aller jusqu'à considérer que la quête de statut de la Chine peut,

13. Développée dans les travaux d'Alice Ekman, la thèse de la bimondialisation implique l'existence de deux systèmes globaux à l'interdépendance réduite. Le « découplage » économique entre les deux Grands s'inscrit dans cette logique, renforçant au passage l'idée que la perspective de gains économiques s'efface devant les impératifs politiques et idéologiques.

paradoxalement, favoriser le maintien de plusieurs dimensions de l'ordre international libéral. En effet, dans plusieurs de ses discours, la Chine n'hésite pas à se poser en puissance de *statu quo*, désireuse de sauvegarder un ordre international fondé sur des règles (*rules-based*). Comme elle aime à le rappeler, elle est membre fondatrice des Nations unies. Elle est le premier pays à en avoir signé la Charte à la suite d'un deuxième conflit mondial qui l'a vu triompher par son héroïsme au prix de pertes humaines qui surpassent celles de n'importe quel autre belligérant. Depuis, elle s'attacherait à respecter et faire respecter les normes et principes censés régir les relations internationales telles que les Nations unies les édictent, notamment au regard des interventions militaires, voire des questions environnementales. Cela, elle le ferait plus que n'importe quel pays, et certainement plus que les États-Unis, dont l'interventionnisme unilatéral qui les caractérise serait aussi illégal que générateur d'instabilité. Finalement, les États-Unis seraient la première cause de fragilisation de l'ordre international. À l'inverse, la Chine serait une puissance pacifique qui agirait pour le bien commun et le maintien de l'ordre existant. Critiquée pour ses ambitions sur Taïwan, la Chine présente son positionnement comme étant précisément le reflet du respect des normes internationales, puisque le rattachement de l'île au continent est prévu par les déclarations du Caire (1943) et de Potsdam (1945)¹⁴. En d'autres termes, la Chine serait tout le contraire d'une puissance parvenue, toxique et surtout révisionniste.

À l'image de la majorité des récits, le narrateur, en l'occurrence la Chine, cherche à se donner le bon rôle, ici celui d'une puissance bienveillante et bienfaitrice. Au-delà de ces banalités, néanmoins, ce n'est pas n'importe quel bon rôle qu'elle s'attribue. On aurait pu s'attendre à ce que la Chine se présente comme la puissance qui incarne une voix alternative à l'ordre international

14. Ce que Pékin ne mentionne pas, c'est que les déclarations du Caire et de Potsdam ne prévoient nullement que Taïwan revienne à la République populaire de Chine, qui n'est alors pas encore fondée. Selon ces documents, le territoire revient à la République de Chine, aujourd'hui basée sur l'île de Taïwan.

libéral, et qu'elle s'attache à faire le bien dans le cadre d'un projet dissident. Pourtant c'est au contraire au sein de l'ordre international en place que la Chine décrit ses accomplissements. Plus encore, elle se présente comme le pilier de cet ordre, occupant de plein droit un rôle de premier plan au sein des institutions principales de cet ordre existant, qu'elle aurait contribué à créer et dont elle serait devenue la principale garante. Un tel positionnement rhétorique n'est pas anodin. En effet, si la Chine parvient à répandre l'idée qu'elle marque l'ordre international de son sceau, alors cette dernière n'a plus besoin d'en changer pour rehausser son statut.

Accepter ce narratif ne se fait pas sans effort, néanmoins. Cela implique de réinterpréter la genèse et l'évolution de l'ordre international, ainsi que le rôle de la Chine en son sein, afin qu'il apparaisse comme majeur et bénéfique. Les États-Unis s'en trouvent dénigrés au passage. Si le prestige de l'Amérique diminue, il est en effet plus facile pour son rival de prétendre à un statut équivalent à celui dont jouissent les États-Unis. Cela implique, enfin, de réduire les principes de l'ordre international en place à ceux qui conviennent à la Chine et qu'elle entend incarner.

Que la Chine recoure à cette stratégie rhétorique ne signifie pas nécessairement qu'elle réussisse. Cela n'implique pas non plus que la Chine se contenterait d'un statut rehaussé au sein de l'ordre international existant et qu'elle ne rechercherait pas à le renverser, surtout si ses tentatives de se faire accepter échouent. Reste que cela renforce l'idée que le révisionnisme ne constitue pas la posture prioritaire et obligatoire de la Chine à l'heure actuelle. En outre, un tel positionnement rend plus coûteuse l'option qui consiste à rompre avec un ordre international que la Chine a prétendu incarner.

En tout état de cause, cette étude n'établit pas les ambitions de la Chine vis-à-vis de l'ordre international exclusivement à l'aune de ses préférences propres. On les déduira plutôt d'un processus interactif impliquant les autres puissances, à commencer par les États-Unis. Pékin ajuste ses ambitions systémiques en fonction de la manière dont les autres grandes puissances la reconnaissent comme la grande puissance qu'elle pense être. On

reproche souvent aux travaux s'inscrivant dans le champ des études de sécurité non critiques de nier l'agentivité aux acteurs périphériques. Paradoxalement, sur la question de la Chine, on a tendance à nier tout levier et capacité d'influence à la première puissance mondiale que sont les États-Unis.

Enfin, il n'est pas non plus complètement à exclure que Washington fasse preuve d'un détachement et de lassitude vis-à-vis de l'ordre international libéral, de sorte que les tentatives de la Chine pour le remodeler soient peu porteuses d'antagonismes violents. Comme président des États-Unis, Donald Trump a incarné cette position critique vis-à-vis de la gouvernance internationale¹⁵. S'il n'est aujourd'hui plus au pouvoir, il n'est pas exclu qu'il y retourne. Son emprise sur le parti républicain est considérable. En tout état de cause, les raisons pour lesquelles il a été propulsé à la Maison Blanche en premier lieu n'ont pas disparu. La séduction qu'opèrent auprès d'une large audience les récits populistes existe toujours et peut éloigner les États-Unis des principes libéraux qu'ils ont portés et qui façonnent l'ordre international libéral. En tout état de cause, son successeur Joe Biden, loin de restaurer les principes économiques de l'ordre international libéral mis à mal par Trump, a continué d'en saper les fondements¹⁶. Le discours qu'a récemment prononcé le conseiller à la sécurité nationale des États-Unis, Jake Sullivan, à la Brookings Institution confirme cette tendance¹⁷.

15. On rappellera la thèse selon laquelle il faudrait désagréger l'ordre international : la Chine ne serait ni révisionniste ni satisfaite, mais elle ajusterait son comportement et ses attentes en fonction des normes propres à chaque institution constitutive de l'ordre international et du statut qu'elle lui octroie. On peut avec, et sans doute depuis, Trump appliquer cette grille de lecture aux États-Unis, voir David Lake, Lisa Martin et Thomas Risse, « Challenges to the Liberal Order: Reflections on *International Organization* », *International Organization*, 75 (2), 2021, p. 225-257.

16. Henry Gao et Weihuan Zhou, *Between Market Economy and State Capitalism: China's State-Owned Enterprises and the World Trading System*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023.

17. <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/speeches-remarks/2023/04/27/remarks-by-national-security-advisor-jake-sullivan-on-renewing-american-economic-leadership-at-the-brookings-institution/>.

La toute-puissance du marché est mal adaptée pour faire face à plusieurs crises récentes, qu'il s'agisse des crises financières et économiques ou des problèmes environnementaux et de transition énergétique. En outre, elle fait perdre à plusieurs acteurs libéraux leur autonomie, offrant des leviers économiques à des nations considérées comme irresponsables, le tout profitant à la Chine. Cela ne signifie pas que Trump et Biden ont une approche identique du rôle des États-Unis dans l'économie mondiale. Celle de Trump s'inscrit dans le prolongement d'un discours général caractérisé par une hostilité à l'égard des élites et nourri d'un nationalisme qui peut friser le fanatisme. Traduit en termes économiques, ce positionnement revient à augmenter les barrières tarifaires. Au-delà, il est difficile d'identifier les composantes de ce qui s'apparenterait à une stratégie économique générale cohérente. Cette tâche est plus facilement réalisable si l'on s'attarde sur la posture de l'administration actuelle. À titre d'exemple, l'impressionnant discours susmentionné de Jake Sullivan relève d'une approche économique plus identifiable tant il cible concrètement des secteurs et des acteurs, et annonce des orientations substantielles¹⁸. Rebecca Adler-Nissen et Ayşe Zarakol démontrent que l'ordre international libéral est fragilisé à la fois de l'extérieur en raison de l'hostilité instillée par les États autoritaires, et de l'intérieur, en raison du succès des mouvements populistes. Ces deux dimensions seraient interconnectées d'un point de vue idéologique et technologique, renforçant mutuellement la portée de leurs actions et discours respectifs. Surtout, l'un des résultats de leur enquête est que ces processus s'inscrivent pleinement dans une lutte pour la reconnaissance, paramètre intrinsèquement lié au statut¹⁹.

18. Ainsi que le souligne Franklin Foer, « [The New Washington Consensus](#) », *The Atlantic*, 9 mai 2023.

19. Rebecca Adler-Nissen et Ayşe Zarakol, « Struggles for Recognition: The Liberal International Order and the Merger of Its Discontents », *International Organization*, 75 (2), 2021, p. 611-634.

CONCLUSION

Le caractère multidimensionnel de la compétition entre les États-Unis et la Chine est très fréquemment mis en avant. Les questions sécuritaires, les enjeux commerciaux, les courses à la technologie et au développement d'infrastructures variées, les oppositions de narratifs, et d'autres dimensions, tant matérielles qu'immatérielles, sont autant d'aspects qui, indéniablement, façonnent la rivalité sino-américaine, voire en sont constitutives. Il est néanmoins problématique de ne pas établir de hiérarchie entre les différents facteurs concernés. Cette étude s'est attachée à démontrer que ces différentes dimensions ne dévoilent jamais autant leur intérêt que lorsqu'elles sont analysées à travers la course au prestige à laquelle elles participent.

Parmi ces facteurs souvent mis en avant pour rendre compte de la compétition entre les États-Unis et la Chine, le principal est celui d'équilibre des puissances. L'étude a eu vocation à montrer que la notion souffrait à la fois d'une ambiguïté récurrente et d'une capacité explicative limitée, notamment dans sa version la plus visible, incarnée aujourd'hui par le réalisme offensif de John Mearsheimer. Trompeur, le concept même de grande puissance relève moins de la puissance que du prestige, angle auquel cette étude octroie une primauté analytique.

Se pose la question des modalités d'intégration des facteurs matériels par rapport aux facteurs symboliques. C'est à cette fin que les travaux de Robert Gilpin sont précieux. En plus de fournir une grille de lecture rigoureuse et cohérente, ils offrent la possibilité de dépasser les approches simplistes quant aux ambitions que la puissance émergente – en l'occurrence la Chine – nourrit au regard de l'ordre international. Il existe de nombreux positionnements envisageables au-delà des deux options que sont le révisionnisme radical, d'une part, et le *statu quo* intégral, d'autre part. En outre, les scénarios peuvent évoluer en fonction du comportement de tiers, qu'ils soient acteurs internationaux ou acteurs politiques internes.

En tout état de cause, on ne comprend que mieux ces aspirations si on les appréhende à travers la question du statut.

Sensibles à leur position dans la hiérarchie sociale internationale, les États sont d'autant plus susceptibles de ressentir une angoisse liée à leur statut que ce dernier ne correspond pas à la position qu'ils pensent mériter compte tenu de leurs capacités. L'abondante littérature produite en Relations internationales sur cet enjeu peut nourrir un certain pessimisme quant à l'avenir des relations sino-américaines tant les atteintes faites au statut ont tendance à entraîner des réactions plus radicales que celles faites aux intérêts matériels. On observe néanmoins une pacification relative des moyens utilisés par les États pour acquérir du prestige au fil du temps. En outre, et surtout, une enquête historique exhaustive dévoile que les puissances émergentes ont tendance à ne pas utiliser la force comme moyen premier d'intégrer le club sélectif, et donc prestigieux, des grandes puissances.

Il existe plusieurs raisons de ne pas se montrer fataliste quant au potentiel déstabilisateur de la lutte pour le prestige entre Washington et Pékin. Il est d'ailleurs utile de désagréger l'ordre international en fonction des différentes institutions qui le constituent tant la Chine agit différemment en fonction de la reconnaissance qui lui est octroyée dans chacune d'entre elles. Plus la Chine sera intégrée aux institutions de l'ordre international comme grande puissance comparable aux États-Unis, moins elle exercera de résistance à se conformer aux normes qui les régissent, plus l'ordre international sera pérenne.

Reste que la quête de statut peut être porteuse d'un antagonisme potentiellement violent si elle s'apparente à un jeu à somme nulle ou, si pour toute autre raison, une reconnaissance mutuelle ne s'observe pas. Ce scénario n'est pas du tout à exclure, dans la mesure où la reconnaissance du statut de la Chine impliquerait *de facto* le renoncement à certains principes, notamment au regard des droits humains, incarnés par l'ordre international libéral. Si son aspiration à obtenir un statut au moins équivalent à celui des États-Unis échoue, alors la Chine pourrait embrasser une posture pleinement révisionniste c'est-à-dire qu'elle aspirerait à un renversement de l'ordre international.

Cette grille de lecture est à cet égard plus pertinente qu'une autre perspective qui a récemment bénéficié d'une exposition

médiatique inversement proportionnelle à la rigueur de ses fondations. Il s'agit de celle proposée par Graham Allison avec « le piège de Thucydide »¹. Comme Gilpin, Allison est un internationaliste de renom. Comme Gilpin, il explore les relations de grandes puissances – en l'occurrence les États-Unis et la Chine – à travers une perspective de transition de puissance. Contrairement à Gilpin, néanmoins, Allison fait une utilisation de l'histoire hasardeuse, ce qui l'autorise à comparer la rivalité sino-américaine avec des situations qui lui sont en réalité tout à fait étrangères. Surtout, et à l'inverse de Gilpin, Allison ne fait pas reposer ses propositions sur une charpente théorique cohérente. Son livre offre surtout une succession de remarques et de scénarios contradictoires les uns avec les autres, qu'il développe sans prendre soin de les mettre en relation avec la riche littérature scientifique déjà produite².

Quant aux travaux existants, ils tendent à analyser la compétition de puissance à travers des variables systémiques, en négligeant parfois les spécificités des États concernés, notamment leurs caractéristiques internes³. On peut, sans prôner un renoncement à l'analyse de la dimension interne, suggérer que l'intégration de variables relevant de ce niveau se fasse de manière cohérente au regard des enjeux systémiques de la compétition entre grandes puissances.

1. Graham Allison, *Destined for War: Can America and China Escape Thucydides's Trap?*, Boston, Houghton Mifflin Harcourt, 2017. L'ouvrage a même été cité par Xi Jinping dans plusieurs de ses discours (Michael Beckley, « The Power of Nations: Measuring What Matters », *International Security*, 43 (2), 2018, p. 11).

2. L'ouvrage est ainsi loin de faire l'unanimité dans le champ, voir par exemple l'analyse de Richard Hanania, « Graham Allison and the Thucydides Trap Myth », *Strategic Studies Quarterly*, 15 (4), 2021, p. 13-24 ainsi que la recension critique d'Élie Baranets, dans *Champs de Mars*, 30, 2018, p. 150-152. Pour une analyse claire des risques de confrontation entre la Chine et les États-Unis, nourrie, plutôt que de classifications hasardeuses, de comparaisons avec des événements survenus au cours du XX^e siècle, prenant en compte les variables structurelles sans toutefois les assimiler à des forces insurmontables, voir l'ouvrage récent de Pierre Grosser, *L'autre guerre froide*, *op. cit.*

3. Voir Steven Ward, « Logics of Stratified Identity Management in World Politics », *op. cit.*

CE QUE VEULENT LES GRANDES PUISSANCES

LA QUÊTE DE STATUT DE LA CHINE ET L'AVENIR DE L'ORDRE INTERNATIONAL

Dr Élie Baranets

Course à la puissance, à la sécurité, à la technologie, ou encore aux retombées économiques, la rivalité sino-américaine est généralement décrite comme une compétition qui englobe tous les domaines. Ces différentes dimensions ne dévoilent néanmoins jamais autant leur intérêt que lorsqu'elles sont analysées à travers la course au statut à laquelle elles participent. Traditionnellement mise en avant pour expliquer les relations entre la Chine et les États-Unis, la notion d'équilibre des puissances souffre à la fois d'une ambiguïté récurrente et d'une capacité explicative limitée, notamment dans sa version la plus visible, incarnée aujourd'hui par le réalisme offensif de John Mearsheimer. Pour comprendre comment les logiques de croissance économique, de puissance, et de prestige sont connectées et se répercutent sur l'ordre international, l'étude propose plutôt de puiser dans les travaux de Robert Gilpin. Les conclusions de la littérature récente en Relations internationales permettent ensuite d'identifier les sources d'antagonismes liées au statut. Il ne semble pas que le renversement de l'ordre international en place soit la priorité de la Chine. Cela pourrait le devenir si elle ne se voit pas conférer le statut qu'elle pense mériter. L'étude examine les différents scénarios envisageables et leurs modalités.